

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - JUIN 2022

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Affaires nationales	1
▶ Diplomatie	6
DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE	6
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements.....	6
▶ Justice, prisons	9
▶ Migrations	9
▶ Gouvernance	10
▶ Droits des femmes.....	12
▶ Droits de l'enfant.....	13
▶ Education, université	14
▶ Santé, Covid-19	14
▶ Médias, liberté d'expression, lanceurs d'alerte.....	16
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	16
▶ Ressources naturelles, environnement	16
▶ Foncier, agri-business, aménagements	20
▶ Economie – Social	22
▶ Coopération, bailleurs de fonds	24

POLITIQUE

▶ Affaires nationales

01/06 - Observatoire Safidy : 10.000 observateurs pour la présidentielle de 2023. Réunissant 10 organisations de la société civile, il aura la lourde tâche de convaincre les électeurs d'accomplir leur devoir à toutes les élections à venir afin de résoudre efficacement la baisse de participation électorale. Le plan stratégique FIERA II des OSC vise à accroître d'ici la prochaine échéance électorale la sensibilisation et l'éducation citoyenne. Avec 10 000 observateurs, Safidy vise à couvrir 119 districts (contre 34 en 2018) et 23 régions (contre 7 en 2018) ainsi que 1 600 communes (contre 745 en 2018). Les représentants des institutions étatiques et des partis politiques se sont abstenus de participer au lancement de cette opération.

03/06 – L'Observatoire Safidy veut obtenir le plafonnement des fonds de campagne. Comme l'explique Désiré Stella Razafimahefa, son porte-parole, l'idée est d'avoir une transparence et une traçabilité des fonds de campagne des candidats aux mandats électifs. Le député Brunelle Razafintiandraofa, vice-président de l'Assemblée, a déjà fait part de son intention de présenter une proposition de loi dans ce sens.

02/06 - Alphonse Maka : « Toutes les formes de provocation ne favorisent pas la consolidation de la paix ». Lors de la 2e assemblée générale des membres du CFM, son président, Alphonse Maka, a rappelé que le mandat de ses membres touche à leur fin. Evoquant les tentatives de certains leaders de l'opposition d'organiser des manifestations politiques, par la suite annulées faute d'autorisation des autorités locales, le président du CFM a souligné que « toutes formes de provocation ne favorisent pas la consolidation de la paix, on devrait y mettre fin. Le dialogue constitue la meilleure solution pour parvenir à l'apaisement ». Concernant l'appel de certaines entités politiques en faveur de l'organisation d'une concertation nationale avant la tenue des élections, le président du CFM a réitéré que « la devise de cet organe constitutionnel est de favoriser le dialogue. La concertation nationale en est une des options. Le CFM n'y voit pas d'inconvénient ».

02/06 - L'examen des dossiers de mise en accusation d'anciens ministres impliqués dans des affaires de corruption a été snobé par les députés depuis le début de l'actuelle session. De la décision des députés sur chacun des dossiers dépend en effet l'évolution de celles-ci. Au moins une dizaine de dossiers ont été transmis à l'Assemblée où une commission spéciale de mise en accusation a été mise en place mais la procédure de mise en accusation fait du sur-place. Lors de la 2e session ordinaire du Parlement, l'an dernier, la commission d'enquête avait affirmé avoir fait sa part du travail. Il ne resterait plus que l'inscription de la présentation des rapports et des propositions de résolution de mise en accusation pour faire avancer la procédure. Un palier que les députés rechignent à franchir, avançant à chaque fois de nouveaux prétextes pour repousser l'échéance.

04/06 - Andry Rajoelina nie l'existence d'une dérive dictatoriale. « La perception que certains veulent faire croire est différente de la réalité », affirme-t-il, en réponse aux accusations de l'opposition conduite par Marc Ravalomanana, suite à la récente déconvenue du TIM à Antsirabe, empêché de réunir ses soutiens. Selon la porte-parole du gouvernement, le TIM a bien obtenu l'autorisation de tenir son rendez-vous politique mais les autorités d'Antsirabe ont décidé de le relocaliser à un autre endroit. Marc Ravalomanana a réitéré son appel à la tenue d'une concertation nationale avant la tenue de l'élection présidentielle. « *Il y a d'autres priorités* », a répliqué Andry Rajoelina. Il y aura bien des concertations nationales, mais sur des sujets relatifs aux actions de développement et non sur les questions politiques.

07/06 - Dans son message de Pentecôte, le FFKM demande aux politiques de faire preuve de retenue. « *Nous en appelons aux acteurs politiques, que vous soyez au pouvoir ou dans l'opposition, faites régner la paix et le bien-être commun. Préservez l'intérêt supérieur de l'État. Arrêtez les provocations et les abus de pouvoir. Que chacun puisse s'exprimer dans le respect mutuel et le respect de la loi.* » L'Express écrit : « *Avec la présidentielle à l'horizon, la conjoncture politique est de nouveau en passe d'entrer en ébullition. Une fois de plus, l'enjeu de 2023 est d'avoir une alternance démocratique apaisée et de dissiper le spectre d'une nouvelle crise. Le FFKM est sollicité à tout va par les acteurs politiques lorsqu'ils se retrouvent en difficulté ou en peine pour faire valoir une idée, ou un desiderata. Le FFKM peine, toutefois, à se faire entendre lorsqu'il appelle à une prise de conscience des politiciens pour éviter un péril à la nation.* »

10/06 - Dans le but de préparer les prochaines échéances électorales, la CENI a invité les partis politiques et la société civile. Une invitation qui s'est heurtée à l'hostilité de l'opposition. « *Il s'agit d'une concertation de façade et nous n'entendons pas y participer* », a fait savoir Alain Andriamizeza du RMDM. L'opposition a juste effectué une visite éclair pour déposer une lettre attestant de son refus de participer à l'atelier. « *La nation a besoin d'une véritable concertation* », a poursuivi l'homme politique. En tenant à cette concertation nationale, l'opposition ne cesse de prendre comme référence celle de 1991, organisée par le FFKM. Pour ce front proche de Marc Ravalomanana, cette structure à vocation religieuse est la seule entité légitime pour l'organiser, afin qu'elle soit acceptée par tous. *Midi* note que les deux potentiels candidats gardent des liens très proches avec les principales Eglises de ce Conseil et que des opérations de séduction ont déjà été lancées. Reste à savoir si le FFKM, après son rôle très mitigé durant les crises politiques qui se sont produites depuis 1991, osera encore s'immiscer dans la sphère politique. « *La concertation nationale n'est pas une priorité* », a rétorqué Andry Rajoelina. Pour l'Etat, ce qui est urgent c'est l'organisation d'une concertation sur l'autosuffisance alimentaire.

15/06 - Le ministre de la défense interpelle sur les impacts éventuels de la guerre en Ukraine et indique qu'il faut disposer de la technologie adéquate pour faire face aux différentes menaces. « *Tôt ou tard, la guerre qui se passe actuellement aura des impacts sur Madagascar* », prévient le général Léon Richard Rakotonirina en réaction au discours du président français lors de l'inauguration de l'Eurosatory 2022. Il évoque la nécessité d'une préparation nationale sur les plans économique et stratégique mais encore plus sur le plan militaire. « *Il faut avancer et avancer vite si on veut faire face aux différentes menaces. Il faut également avoir la technologie adéquate* », indique-t-il, ajoutant que la sécurité humaine « *dépend aussi de la défense dont nous disposons, que ce soit en matière écologique ou en matière de production* ».

15/06 - Les députés pourraient perdre leurs indemnités s'ils ne parviennent pas à justifier leur absence durant la session, prévient la présidente, Christine Razanamahasoa. Celles-ci doivent être justifiées, conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Les élus tentent de se ressaisir après avoir fait l'objet de virulentes critiques depuis le début de la session, affirme-t-elle. Leur absentéisme a indigné les observateurs et a eu pour effet de ralentir les travaux parlementaires. Les élus travaillent en mode « *service minimum* » depuis plusieurs semaines. « *Et pendant que le Parlement est en session, certains se muent en promoteur d'œuvres caritatives dont les finalités électorales ne sont plus à démontrer* », écrit *Midi*.

16/06 - Création d'un Conseil national de l'évaluation : la proposition de loi d'Eléonore Johasy jugée inutile. Après un débat houleux, la députée de Vangaindrano n'a pas eu le soutien de ses pairs. L'objectif

était de mettre en place une structure permanente composée de deux organes : le Conseil national de l'évaluation (CNE), chargé du pilotage des initiatives et des actions d'évaluation des politiques publiques, et le Secrétariat exécutif de l'évaluation (SEE), chargé de la coordination technique de la mise en œuvre des actions d'évaluation des politiques publiques. Les députés se sont appuyés sur l'article 68 de la Constitution qui stipule que « *le Parlement comprend l'Assemblée nationale et le Sénat. Il vote la loi. Il contrôle l'action du gouvernement. Il évalue les politiques publiques* » pour rejeter la proposition de loi. La position des députés est également motivée par l'existence de l'article 93 de la Constitution qui souligne que « *la Cour des comptes assiste le Parlement dans le contrôle de l'action du gouvernement.* »

15/06 - Poursuites judiciaires - Les députés offrent un bouclier aux maires et aux chefs de régions. Une proposition de loi votée leur accorde un privilège de procédure. Les fonctionnaires des domaines et de la topographie ont revendiqué ces mêmes privilèges durant le colloque national sur le foncier. Le texte devra encore obtenir l'aval du Sénat et être validé par la HCC avant d'être promulgué. Le cas échéant, il faudra « *un ordre de poursuite* », émis par un procureur général près une Cour d'appel, après avis du ministre chargé de la décentralisation, pour qu'un chef de l'exécutif d'une collectivité territoriale décentralisée (CTD), fasse l'objet de poursuite pénale. Dans sa version initiale, la proposition prévoit la nécessité d'un ordre de poursuite pour les crimes ou délits commis par les chefs des exécutifs des CTD « *dans l'exercice ou hors de l'exercice de ses fonctions* ». La version amendée et votée stipule cependant que *l'ordre de poursuite ne sera nécessaire que pour les crimes ou délits commis uniquement 'dans l'exercice de ses fonctions'*. Par la même occasion, il a été décidé que le champ d'application de l'ordre de poursuite requis pour les représentants de l'État ne sera effectif que pour les crimes ou délits « *commis dans l'exercice de leurs fonctions* ». Comme le soulignent les acteurs du système anti-corruption (SAC), ces privilèges accordés par la loi favorisent, à un certain niveau, l'impunité de ceux qui en jouissent. Dans la pratique, les retards ou l'absence d'autorisation ou ordre de poursuite ralentissent et peuvent bloquer des procédures judiciaires. Des indiscretions confient que la proposition de loi adoptée a pour objectif de limiter les cas d'emprisonnement de maires accusés de malversations financières. La Chambre basse affirme que le privilège de procédure ne s'applique pas aux cas de corruption et détournement de deniers publics. Le texte adopté est cependant muet sur ce point.

21/06 - Privilège en matière pénale - Le Kmf/Cnoe appréhende une marche vers « l'impunité ». Il estime que la proposition de loi portée par Fiainantsoa Razaiharimalala offre un bouclier aux maires et aux chefs de région qui, actuellement, sont des gouverneurs, contre les poursuites pénales. Soulignant « *l'inefficacité de la HCJ* », qu'il qualifie d'épouvantail, le Kmf/Cnoe dénonce la propension des acteurs politiques « *à se protéger dans le délit* ». L'OSC craint également que la proposition de loi votée par les députés ait un effet domino. Elle rappelle notamment la revendication récente des employés des services des domaines et de la topographie de jouir également de ce privilège. Elle avance l'idée que d'autres catégories d'élus locaux demanderont à jouir des mêmes prérogatives. Est évoquée l'article 7 de la DUDH qui dispose que « *tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination* ». Principes qui sont rappelés dans la Constitution.

15/06 - Le syndicat des administrateurs civils durcit le ton. Il déplore les pressions politiques exercées sur leur corps de la part du parti au pouvoir ou de l'opposition, dans l'exercice de leurs fonctions. Il appelle les administrateurs à respecter le principe de neutralité. « *Nous n'obéissons qu'à la loi, à la Constitution, au peuple, aux institutions de la République et à l'administration publique* », affirme-t-il. Les pressions du pouvoir s'exerceraient par les préfets et les chefs de districts, qui sont principalement des administrateurs civils. Pour *Tribune*, cette déclaration ne peut que favoriser les partis de l'opposition qui cherchent à se faire valoir à l'approche de l'élection présidentielle et qui tentent, tant bien que mal, d'organiser des manifestations publiques.

20/06 – Alors que l'élection des membres du Parlement des jeunes a été organisée dans la hâte et sans transparence, 7 mois après celle-ci aucune suite n'a encore été donnée. Le Parlement national des jeunes n'a jamais été mis en place. Il y a seulement eu une élection des membres dans chaque région. Des irrégularités constatées durant l'élection dans quelques régions n'auraient pas permis au ministre de la jeunesse et sports d'organiser son installation. Le projet de redynamisation du Parlement national des jeunes avait été lancé en 2021 par les deux Chambres et le ministère de tutelle. Un projet de protocole tripartite et un projet de statut avaient été élaborés au niveau de l'Assemblée nationale mais le Sénat n'avait pas donné suite. Il était prévu que le lancement officiel se ferait durant l'actuelle session mais le directeur général de la jeunesse, responsable eu projet, a été limogé. Bien que non-officiellement mis en place, les jeunes élus ont organisé un premier forum national dans la région d'Amoron'i Mania. Ce Parlement devrait être composé paritairement de 46 jeunes représentant les 23 régions de l'île.

21/06 - Commune d'Antananarivo - Un millier de caméras de vidéo-surveillance installées à partir du mois de juillet. Ces caméras seront réparties sur 300 sites, à raison d'environ 3 à 4 caméras par site. L'Autorité de régulation des technologies de communication (ARTEC) abritera le centre opérationnel. L'Unité de gouvernance digitale (UGD), dont le décret de création a été pris il y a deux semaines en conseil des ministres, aura la charge de la gestion de ces caméras. L'UGD est un établissement public à caractère industriel et commercial placé au niveau de la présidence de la République. Sa mission principale est de mettre en place de manière effective l'« e-gouvernance » afin de garantir une administration de proximité, à l'écoute de la population et de ses besoins, et à améliorer la qualité de vie des citoyens et de faciliter le travail des entreprises.

22/06 – « Prolifération de mosquées dans toutes les contrées de l'Imerina », s'alarme La Gazette. « L'Islam a fait son trou dans la province d'Antananarivo et sur les terres sacrées d'Avaradrano, fief de la royauté merina. Des réactions de rejet pour ces perspectives islamistes ont été perçues chez les vieilles familles merina de culture judéo-chrétienne. Les islamistes, avec leur mode opératoire qui est d'accompagner leur installation à un endroit par une participation effective aux aides sociales, à savoir : la distribution de nourritures, la mise en place d'écoles coraniques, l'ouverture de dépôts de médicaments, et d'autres actions à caractère vital, vont faciliter en ces périodes de pauvreté, le changement de confession religieuse chez des gens qui ne pensent plus qu'à survivre. Depuis quelque temps, la puissance financière mise à la disposition de cette religion est tout à fait ahurissante, et seuls des Etats pétroliers peuvent le faire pour qu'à terme, Madagascar devienne un état islamique. »

23/06 - « 26-Juin, célébration de la dépendance ? », titre Tribune¹. « On pourra une fois de plus se demander ce que l'on fête vraiment. Qu'est-ce qui est prétexte aux festivités habituelles que sont défilé militaire, podium, lampions, pétards, festins familiaux et banquet étatique. Le paysage général ne rend pas évident cette indépendance que l'on s'apprête à célébrer ». Le site énumère ensuite les domaines dans lesquels l'indépendance n'est pas acquise. Politique : certains politiciens (dirigeants et opposants) se sentent obligés de quérir l'adoubement (ou les instructions) des capitales occidentales, à commencer par Paris. Éducation : ceux qui en ont les moyens font tout pour que leurs enfants échappent à l'éducation nationale (cours privés, formations à l'étranger...). Santé : les politiciens privilégient les évacuations sanitaires, montrant leur niveau de défiance dans le système sanitaire national. Économie : les produits importés sont souvent préférés par rapport à la production locale, ce qui n'est pas toujours irrationnel en termes de rapport qualité/prix. Les deux-tiers du programme d'investissement public sont financés par la coopération internationale. Le poids des intérêts étrangers dans l'économie n'est plus à démontrer, à commencer par les secteurs stratégiques (mines, pétrole, télécommunications, banques...). Emploi : les emplois dans les multinationales et les organisations internationales sont considérés comme plus attractifs. Beaucoup de Malgaches rêvent de trouver un emploi à l'extérieur. De nombreuses femmes malgaches continuent à chercher les moyens d'aller travailler au Liban ou dans les pays du Golfe, malgré les conditions qui leur sont faites. Société : de moins en moins de jeunes Malgaches sont capables (ou même désireux) de parler un malgache pur. Pour certaines, épouser un *vazaha* est envisagé ou pratiqué comme un moyen de promotion sociale. Justice : le système s'est encore récemment singularisé en octroyant huit mois de prison avec sursis à un auteur d'homicide, après avoir donné en avril dernier 10 ans de prison à deux enseignants qui avaient cassé une vitre et vandalisé un établissement « *manara-penitra* ». Et de conclure : « On pourrait multiplier les exemples pour démontrer qu'en 62 ans, nos dirigeants n'ont pas été capables de bâtir un cadre institutionnel ayant permis aux Malgaches de progresser. Bien au contraire, selon la Banque mondiale, le pouvoir d'achat du Malgache de 2010 était inférieur de 42 % à celui du Malgache de 1960. C'est une faillite généralisée qui devrait faire honte à tous ceux qui ont dirigé le pays de 1960 à ce jour. (...) Cela amène à se demander si les festivités du 26-Juin ne sont pas des activités cachemière pour détourner les yeux de la déliquescence continue. Du pain et des jeux de cirque, mais sans beaucoup de pain. »

Pour Vanf, dans son édit de L'Express², « ce ne sont pas ces 'podiums' bas de gamme, un peu partout, qui feront oublier la dégringolade de Madagascar dans les abysses de tous les classements, à ce point concordants qu'il est inutile d'en nier la réalité. Et, plutôt que de décibels tonitruants d'animation intellectuelle et culturelle en mode nivellement par le bas, le pays aurait surtout besoin d'une redécouverte historique pour s'essayer à un sursaut moral. (...) Comment en sommes-nous arrivés là ? Soixante-deux ans pour ça. Le géant naturel de l'océan Indien devenu la risée des petites îles voisines : La Réunion avait commencé avec l'exportation de ses bonnes occasions 974 ; Maurice a pris le relais avec la subtilisation à Air Madagascar du rôle de compagnie régionale et de la place de 'hub' maritime et aéroportuaire ; les Comores enfoncent le clou

¹ Cf. Blog Justmad - <https://p8.storage.canalblog.com/88/25/448497/131444986.pdf>
<https://www.madagascar-tribune.com/26-juin-celebration-de-la-dependance.html>

² Cf. Blog Justmad - <https://p1.storage.canalblog.com/28/29/448497/131445133.pdf>
<https://www.madagascar-tribune.com/26-juin-celebration-de-la-dependance.html>

en se positionnant en alternative de meilleure qualité pour la vanille. En contrepartie, les seules exportations malgaches évoquent dramatiquement la structure des échanges d'il y a deux ou trois siècles. Les putes ou les domestiques ont pris la place des esclaves tandis que le bois de rose illicite ou l'or clandestin se sont substitués aux zébus sur pied ou au riz. (...) » Nous semblons être le seul pays à ne pas savoir exploiter le système de riziculture intensive découvert en 1983-1984 à Madagascar par le jésuite Henri de Laulanié. « Cette récolte au sextuple aurait pu amorcer une souveraineté alimentaire existentielle. Cet 'oubli' absurde n'est-il pas le moindre des paradoxes d'une île-continent de nouveau travaillée par ses dynamiques internes 'archipelliennes'. Dynamiques internes exacerbées par des intérêts étrangers opportunistes à l'affût de chaque signe de faiblesse d'une société malgache qui a mal à tous ses indicateurs : éducation, santé, alimentation, énergie, équipements, infrastructures, frontières extérieures. Les marches intérieures avaient pu être ethniques. La ligne de partage actuelle est économique. La prochaine fracture sera religieuse avec le prosélytisme revigoré d'un islam financé par des pétrodollars que les COP surviennent trop tard pour assécher de sitôt, tandis que somnolent les Eglises chrétiennes historiques, héritières d'un XIXème siècle finalement fondateur, et que ne réveillent même pas les alléluias des sectes évangéliques. »

24/06 - Comme à l'accoutumé, le projet de loi de finances rectificative 2022 a été adopté à l'unanimité et sans amendement par l'Assemblée nationale. Un peu plus de la moitié des députés - 87 élus - ont voté ce document dont le temps d'examen, jugé très court (72 heures), a suscité beaucoup de critiques de la part des autres élus. « Pourquoi l'exécutif continue-t-il de livrer à la dernière minute les PLF aux députés ? », s'interroge la société civile tout en continuant : « n'est-ce pas un manque de considération et une démonstration de l'assurance que la majorité de l'Assemblée nationale (IRD) est issue du pouvoir, et ne peut qu'acquiescer ? » Les députés du TIM avaient choisi de sortir de la salle et de ne pas participer au vote. « Le parti ne veut pas cautionner cet acte parce que la vie du pays en dépend et il aurait fallu un véritable débat », a martelé la députée Hanitra Razafimanantsoa. Une déroboade qui a été sévèrement condamnée par les élus de la majorité.

La loi de finances rectificative a été adoptée elle aussi sans amendement par le Sénat.

27/06 - Énième tentative. L'administration minière a démarré un nouveau processus de révision du code minier. C'est un des travaux sur lequel s'est penché ce département, durant les 100 premiers jours de prise de fonction du ministre, Herindrainy Rakotomalala. D'après ses explications les discussions qui ont été menées durant cette période ont permis de définir l'ossature générale de la nouvelle loi. Ses grandes lignes seront soumises aux « autorités supérieures » avant d'être présentées et discutées avec toutes les entités concernées par le secteur. L'objectif de la révision du code minier est de renforcer la contribution du secteur minier au développement du pays, selon la vision du président de la République, a-t-il insisté.

27/06 - Une fois encore, Marc Ravalomanana n'a pas assisté au défilé militaire organisé à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance. « Même avant l'élection présidentielle de 2018, Marc Ravalomanana a toujours brillé par ses absences durant les cérémonies militaires à l'occasion des fêtes de l'indépendance. A-t-il toujours une dent contre les chefs militaires dont certains d'entre eux étaient des têtes connues du mouvement politique de 2009 ? », s'interroge *Midi*. Rivo Rakotovo, ancien président du Sénat et coordinateur du parti HVM, est la seule figure de l'opposition à avoir honoré la cérémonie de sa présence. L'ancien président Hery Rajaonarimampianina a également fêté l'anniversaire de l'indépendance dans son pays d'exil, la France. Il a assisté avec sa femme à un culte organisé en l'église FJKM de Montrouge à Paris. L'ambassadeur Rija Rajohnson, était également présent.

28/06 - À presque une année de la prochaine échéance électorale, le rêve des partis de l'opposition d'avoir un candidat unique s'éloigne. Après une longue cure de silence, l'ancien président Hery Rajaonarimampianina, numéro Un du parti HVM, est sorti de son silence à Paris, où il réside, à l'occasion de la fête de l'indépendance. « Je suis prêt à apporter mes idées afin de redresser le pays », a-t-il indiqué lors d'un rassemblement, semblant vouloir se lancer dans une troisième course à lavoloha. Et d'indiquer sa volonté de vouloir être le porte-parole des opprimés et de se tourner vers la majorité. *Midi* rappelle que lors de la présidentielle de 2018, Hery Rajaonarimampianina n'avait récolté que 8 % des suffrages. L'opposition est toujours à la recherche de son unité. Si Marc Ravalomanana était le seul dénominateur commun entre les différents partis politiques fédérés au sein du RMDM, le come-back politique de Hery Rajaonarimampianina joue les trouble-fêtes. Récemment, Fidèle Razara Pierre, député TIM, avait indiqué qu'à eux seuls, ils ne pourraient jamais vaincre le camp Rajoelina mais tout laisse entendre que les leaders de l'opposition aborderont la prochaine échéance électorale en faisant cavaliers seuls. « Avec un Hajo Andrianainarivelo poussé vers la sortie et qui va capitaliser au maximum tous les mauvais traitements du régime allant à son encontre, un Ravalomanana qui n'attend que sa revanche et un Hery Rajaonarimampianina qui a encore de l'espoir, le 'samy mandeha, samy mitady' serait probablement le slogan de cette opposition qui n'arrive plus à se trouver. Une opposition tricéphale se met petit à petit en place », conclut le quotidien.

28/06 - Mouvement LGBT : l'ancien ministre des Affaires étrangères, Patrick Rajoelina, participe à la Gay Pride de Paris. Le Franco-malgache n'a pas assisté à la célébration de la fête de l'Indépendance, le lendemain. Pour *Midi*, « *Patrick Rajoelina est un habitué des sujets polémiques. Au début de cette année, une bande sonore avait fuité sur les réseaux sociaux et accablé l'ancien ministre qui avait été alors accusé d'avoir tenu des 'propos racistes'. Quelques mois après, il a été limogé de ses fonctions de ministre des affaires étrangères.* »

29/06 - Accès à l'information : le projet de loi rate la session parlementaire de mai-juin. Il n'a pas été inscrit dans l'ordre du jour du Parlement dans le cadre de l'actuelle session. Le texte n'aurait pas convaincu le gouvernement. Une nouvelle révision de la première mouture du texte qui a, pourtant, déjà fait le tour des parties prenantes en 2020, notamment des différentes institutions et ministères, des organisations de la société et des ordres professionnels, pourrait alors intervenir. Le projet de texte avait déjà été mis sous le boisseau sous les précédents régimes, alors que le projet est d'une « *importance capitale* », a soutenu un membre de la société civile. « *Sans l'accès à l'information, il n'y aura pas de transparence* », martèle un autre. « *Cette nouvelle loi devrait « permettre à tous les citoyens malgaches d'être correctement informés de l'action des pouvoirs publics* », avaient déjà soutenu les organisations de la société civile en 2020.

► **Diplomatie**

17/06 - Restitution des îles Éparses - Une 2e réunion de la commission mixte en septembre en France. La première réunion a été suivie d'un forum national de collecte d'informations sur les îles Éparses. « *Lors de ce forum, le gouvernement a envisagé une stratégie pour mettre davantage la pression sur la France. Les démarches diplomatiques entreprises par le gouvernement ont permis de glaner des déclarations de soutien de la part de collectifs africains comme l'UA ou la SADC, mais sans plus. Dans son bras de fer politique avec les pays européens dont la France, la Russie a également déclaré son soutien à Madagascar. Mais cela n'a visiblement d'autre objectif qu'obtenir la faveur de la Grande île dans les démarches politiques que les dirigeants russes entendent mener à l'international, comme pour la guerre en Ukraine actuellement, note Tribune. Les véritables pressions diplomatiques à l'endroit de la France pour pouvoir obtenir la restitution de ces îles, de la part des soi-disant alliés de Madagascar dans son combat n'ont jamais eu lieu. Les autorités françaises ne semblent pas avoir pris en compte les différentes démarches et déclarations faites de toutes parts sur les obligations qui s'imposent à la France, selon la résolution de l'ONU. La preuve, elle a repoussé à plusieurs reprises la tenue de cette deuxième réunion de la commission mixte* ». Pour rappel, la revendication des îles Éparses fait partie des promesses de campagne d'Andry Rajoelina en 2018.

22/06 - Guerre en Ukraine - Pour Hajo Andrianainarivelo, président du parti MMM, qui a quitté le gouvernement le 11 mars, Madagascar aurait dû se montrer solidaire de ses bailleurs de fonds européens : « *Il aurait fallu voir où est l'intérêt de la nation et tenir compte du droit international et des traités, par rapport à la prise de décision sur la guerre en Ukraine. Comment peut-on ne pas être solidaire des pays qui sont les principaux pourvoyeurs d'aide au développement ? Il faut être logique et cohérent avec soi-même* ».

28/06 - Un an après sa nomination, Claire Annette Pierangelo, la nouvelle ambassadrice des États-Unis arrive enfin sur la Grande île. Cette diplomate, sortante de l'École de guerre, remplace à ce poste Michael Pelletier, parti à la retraite depuis un an. Sa nomination est intervenue il y a un an mais la procédure américaine exige que celle-ci soit d'abord confirmée par le Sénat.

DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE

01/06 - Ouverture d'un atelier de 3 jours portant sur les mécanismes onusiens des droits de l'homme organisé par le Centre pour les droits civils et politiques, en association avec UPR Info, ONG internationale basée à Genève et spécialisée dans le domaine de l'Examen Périodique Universel et en partenariat avec l'ACAT-Madagascar. Pour la première journée, le débat a été axé sur les recommandations adressées à Madagascar et sur le rôle des parlementaires.

► **Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements**

14/06 - Le nombre de vols, agressions et autres violences augmente de manière inquiétante dans la capitale du Nord et dans les sites touristiques. Et ce sont les touristes qui figurent parmi leurs cibles. La violence qui se déploie à leurs dépens se répète en de maints endroits.

15/06 - Insécurité à Mahajanga - Le préfet appel au calme et à la sérénité. La série de rapt et kidnappings d'enfants et de jeunes n'affectent pas seulement la capitale. La ville de Mahajanga est également touchée. «

Des stratégies sont en train d'être mises en place. L'Organe mixte de conception (OMC) prend en main l'affaire », annonce-t-il.

09/06 - Ambilobe : des dahalo sèment la terreur. La population se plaint des vols de récoltes sur pied et de la destruction de cultures sur leurs terrains, d'une superficie de plusieurs centaines d'hectares. Elle a déposé plainte auprès de la gendarmerie d'Ambilobe le 13 avril. Trois dahalo ont proféré des menaces de mort à l'encontre des exploitants. On déplore des vols de récoltes sur pied des cultures ont été piétinées par des zébus. Un huissier a procédé aux constatations. Selon les explications du représentant des cultivateurs, ces dahalo sèment la terreur dans tout le district. Certains d'entre eux ont été incarcérés mais ils ont pu bénéficier de main-d'œuvre pénale. Les paysans ont interjeté appel mais n'ont pas eu gain de cause. Ayant purgé leur peine, les dahalo sont revenus commettre leurs méfaits. Le fokonolona a de nouveau déposé plainte et les malfrats sont retournés en prison. Selon les dires de l'un d'entre eux, un ministre serait impliqué dans ces opérations.

16/06 - Insécurité dans le Sud : retour en force des vols de bovidés malgré les actions menées par les forces de l'ordre et de sécurité pour lutter contre ce fléau. Parmi ces actions figure la participation active des militaires issus des 10 Zones de défense et de sécurité (ZDS) implantées à travers l'île.

14/06 - Un enfant torturé à mort : le présumé auteur échappe de justesse au lynchage de la foule. Il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour rétablir le calme à Sabotsy-Namehana, (district d'Antananarivo Avaradrano). Cette commune a été le théâtre d'une émeute réclamant la vindicte populaire à l'encontre d'un individu accusé du meurtre d'un adolescent disparu et retrouvé mort. Il avait été violenté pour un vol de cannabis dans une propriété privée. Cinq personnes avaient été interpellées par la gendarmerie, qui comptait les livrer au tribunal, lorsque le corps sans vie du garçon a été découvert dans une rizière. Des habitants ont alors décidé d'aller au domicile du principal suspect pour se faire justice. Son habitation et ses véhicules ont été saccagés et incendiés. La situation a commencé à dégénérer quand des renforts en provenance de la capitale ont débarqué sur les lieux. *« Cet homme [le présumé criminel] et sa famille pratiquent les grigris. Ce serait la troisième fois qu'ils ont sacrifié un être humain. Il croupissait déjà depuis un mois en prison à Antanimora pour meurtre. Cette fois, on s'en remet à la justice »*, assène un voisin.

14/06 - Un attroupement vindicatif est resté durant plusieurs heures devant le commissariat de la sécurité publique de Manja, dans le Menabe. Plusieurs centaines d'individus ont réclamé la libération d'une femme et de quatre hommes retenus dans la chambre de sûreté. Ils voulaient les exécuter sur le champ. Les suspects, qui venaient d'être arrêtés, sont soupçonnés d'avoir tenté de kidnapper des enfants. Ils étaient à bord d'un 4x4, avec un numéro d'immatriculation étranger. Une rumeur persistante affirmait que ce 4x4 avait été utilisé récemment par des ravisseurs qui ont arraché l'œil d'un garçon. *« Les cinq personnes sont arrivées de Toliara et devaient continuer leur voyage vers Morondava. Ils demandaient aux enfants gardiens de caprins de leur indiquer le chemin quand ils ont été accusés d'être des kidnappeurs. La police a rapidement débarqué pour les interpellier »*, ont indiqué des témoins. La foule a saccagé leur véhicule. Elle a été dispersée par des tirs en l'air.

02/06 - Amparafaravola - Des rançonneurs équipés de Kalachnikov enlèvent treize personnes. Après avoir fait le tri, ils ont gardé quatre jeunes et réclamé vingt millions Ar pour chacun d'eux. Les victimes étaient en train de travailler dans leurs rizières lorsque les kidnappeurs les ont embarquées. Au bout de quelques kilomètres de marche, les bandits ont libéré neuf de leurs otages. Ils ont gardé quatre individus âgés de 18 à 30 ans pour servir de monnaie d'échange. Les proches des otages ont été signifiés de ne pas informer les forces de l'ordre sous peine d'exécution des personnes tombées dans leurs griffes. C'est le maire de la commune qui a averti la gendarmerie après avoir eu connaissance de l'enlèvement. La recherche des kidnappeurs se poursuit.

02/06 - Maevatanana - Trois individus kidnappés par sept bandits équipés de fusils de chasse et d'armes blanches. Des poursuites ont été engagées avec le concours de la gendarmerie. Aucune réclamation de rançon n'a été signalée.

14/06 - Madagascar a célébré pour la 1ère fois la journée de sensibilisation à l'albinisme. Le droit à la protection des enfants atteints d'albinisme a été mis en avant à Tolagnaro, durant la célébration. Le sentiment d'insécurité et de peur rythme chaque jour la vie des albinos et de leurs familles. Des parents d'enfants albinos sont allés jusqu'à implorer des hauts responsables étatiques à prendre en garde leurs enfants car ils ne *« peuvent plus assurer leur sécurité »*. *« Protégez nos enfants ! »* : ce sont les mots que les parents ont lancé à l'endroit des autorités ayant assisté à la cérémonie. Plus de 13 cas d'enlèvements et un cas de meurtre d'enfants atteints d'albinisme ont été enregistrés ces deux dernières années dans le Sud.

15/06 - Les autorités s'engagent à protéger les albinos³. L'engagement a été pris lors d'une table ronde qui a réuni à Taolagnaro des représentants du gouvernement, des gouverneurs des régions Androy, Anosy et Boeny, des élus des régions du Sud, des « *Olobe* », les partenaires de Madagascar dans la protection des enfants et des droits de l'homme, l'Unicef et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), les albinos et leurs proches. Plusieurs solutions ont été proposées. La sécurité communautaire sera renforcée. Élaboration d'un projet de loi qui vise à éliminer les violences envers les albinos ; inclure dans les « *Dina* » des sanctions pour les auteurs d'enlèvements ; réaliser l'état des lieux des albinos ; créer un centre de prise en charge ; renforcer les sensibilisations et la formation au niveau des communautés, avec la participation des « *Olobe* » ; appliquer l'éducation inclusive ; introduire dans les programmes scolaires l'éducation civique et les droits de l'homme.

22/06 - Ambilobe : un enfant albinos de 5 ans enlevé. Le garçon a été kidnappé alors qu'il jouait avec d'autres enfants du voisinage. Aucune demande de rançon n'a été formulée.

22/06 - Les Nations unies collaborent à la protection des personnes atteintes d'albinisme. Le Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'État de droit, en collaboration avec le Haut-commissariat aux droits de l'homme, organise dans le cadre du projet « *Consolidation de la paix* », un atelier d'échanges et de sensibilisation sur la promotion et la protection des droits des personnes atteintes d'albinisme. Cet atelier a pour objectif de contribuer aux initiatives des Nations unies visant à lutter contre la discrimination sous toutes ses formes, et de promouvoir les droits des personnes atteintes d'albinisme.

02/06 - Les disparitions inquiétantes de jeunes gagnent du terrain. Les avis de recherche se multiplient. La fugue constitue le principal motif de disparition d'enfants, d'après le service central de la police des mœurs et de la protection des mineurs. Beaucoup associent les disparitions d'enfants à Antananarivo, Toamasina et dans le Sud-Ouest, à des trafics d'organes. La transplantation d'organes d'un individu à un autre s'effectue cependant sous plusieurs conditions qui ne sont pas réunies à Madagascar. On s'interroge donc sur la réalité de ces rumeurs. Ces derniers mois, ce sont surtout les agressions contre les personnes albinos, principalement des mineurs, qui ont attiré l'attention car le phénomène est en recrudescence. Les mutilations et des démembrements dont ils sont victimes sont basés sur des croyances selon lesquelles ces parties du corps peuvent être utilisées dans des rituels pour apporter chance et protection.

03/06 - Enlèvement de jeunes filles : psychose dans la capitale. Des jeunes enlevées puis apparemment droguées. Une cellule mixte d'enquête créée. Elle est composée de limiers du service de lutte contre la cybercriminalité, de la brigade criminelle et de la police des mœurs et de protection des mineurs. De sources informées, la plupart des victimes auraient été enlevées puis droguées. Ces faits ne s'apparentent pas à des actes de kidnappings puisqu'il n'y a aucune demande de rançon. *Midi* écrit : « *Bien que cette affaire ait généré une psychose généralisée, certains observateurs trouvent qu'il pourrait s'agir d'une manœuvre de diversion politique malsaine* ».

La présidence a confirmé la véracité des faits. La majorité des victimes sont des jeunes adolescentes d'une vingtaine d'années. Elles ont toutes été trouvées inconscientes, comme sous l'effet d'une anesthésie générale quelques heures seulement après leur enlèvement. Des sanctions sévères sont réservées à tous ceux qui sont impliqués dans ces affaires d'enlèvements, annonce-t-on. Un millier de policiers ont été mobilisés pour assurer la surveillance des établissements scolaires. La porte-parole d'Andry Rajoelina a laissé entendre qu'il s'agit d'une opération de déstabilisation et que ces enlèvements ont un dessous politique, à l'approche de la fête de l'indépendance, le 26 juin. *L'Express* écrit : « *Le fait est que la population est terrorisée. Si c'est l'objectif des auteurs de ces enlèvements en série, il est parfaitement atteint. Jamais la ville n'a vécu dans une telle terreur. Le drame est que les forces de l'ordre semblent pour le moment dépassées par les événements.* » *Le risque est de voir un "dérapage incontrôlé". Lasse de subir la situation, la population risque de se faire justice. (...) Il pourrait également s'agir d'une motivation politique face à la situation actuelle où tous les feux sont au rouge. La hausse des prix, la crise sanitaire, l'insécurité, les restrictions de liberté... Toute cette conjonction difficile peut justifier des actes extrémistes qui constituent une forme d'expression d'opposition* ».

07/06 - Les résultats d'analyses effectuées sur les jeunes femmes victimes d'enlèvement ont dévoilé des traces d'amphétamine, de méthamphétamine, de cocaïne et d'opiacés. Il s'agit de drogues utilisées à l'étranger pour des viols. Les victimes n'ont toutefois pas été violées, indique le ministère de la santé. La police offre des récompenses aux personnes qui disposeraient d'informations ou de renseignements fiables pouvant aider à trouver les auteurs de ces enlèvements de jeunes femmes. La gendarmerie a elle aussi mis en place un numéro vert pour l'alerte enlèvement. La circonscription scolaire d'Antananarivo a invité les parents à déposer et à récupérer leurs enfants auprès des établissements scolaires privés de la capitale et décidé de prendre plusieurs dispositions afin de protéger les élèves des risques d'enlèvement.

³ Voir aussi : Le quotidien difficile des personnes atteintes d'albinisme dans le Sud de Madagascar <https://www.youtube.com/watch?v=8kz5aRd-MLQ> (6'27)

13/06 - Depuis le début du mois de mai, une dizaine de cas de disparition ou d'enlèvement ont été enregistrés dans la capitale, ont annoncé les autorités. Deux jeunes filles viennent d'être victimes de ce phénomène à Ivandry et à Ankatso. D'après les analyses effectuées, les victimes ont toutes subi des injections de divers produits avant d'être relâchées à demi-inconscientes. « *La multiplication des cas d'enlèvement d'enfants ou de jeunes filles sont un phénomène récurrent notamment avant des échéances politiques importantes (remaniement, élections, ...) ou des compétitions sportives importantes* », explique une anthropologue. « *Ils suscitent la peur ou la colère au sein de la population et les politiciens profitent de ces enjeux pour gagner la sympathie de la population, certains essayant de contrôler les gens pour pouvoir les manipuler* », ajoute-t-elle.

14/06 - Les forces de l'ordre ont arrêté dix individus dont deux Chinois, deux Africains et six Malgaches impliqués dans le trafic de produits stupéfiants, en lien probable avec le phénomène des enlèvements de jeunes filles. L'un des Malgaches est un prisonnier qui a profité de son travail de main-d'œuvre pénale (MOP) pour s'enfuir. De plus, l'enquête menée par les forces de l'ordre sur dix jeunes victimes d'enlèvement a conduit à l'arrestation d'un douanier à Toamasina. Cet homme est impliqué dans le vol de deux sacs de cocaïne de 100 kg parmi les 600 kg découverts par les gendarmes dans le Grand port en novembre 2021. Les 600 kg de cocaïne étaient dissimulés dans une cargaison de sucre. Cette drogue en provenance d'Amérique latine devait être expédiée à Maurice. Une enquête est en cours sur un éventuel lien entre ces drogues découvertes à Toamasina et le rapt de jeunes filles dans la capitale.

► Justice, prisons

04/06 - Le syndicat des magistrats (SMM) décide de se mettre en travers du chemin du chef de l'Etat dans le cadre du projet de mise en place d'un tribunal spécial foncier. Le SMM a exprimé son « *opposition formelle à la création d'un éventuel ordre de juridiction distinct spécialisé sur le foncier* ». Le « *manque cruel de ressources humaines* » et « *la situation de détresse des juridictions malgaches en raison des baisses successives du budget de fonctionnement du ministère de la justice depuis 2019* » figurent parmi les raisons avancées par le syndicat pour fustiger le projet. Pour le président du syndicat, Mbitanarivo Andriantsihorisoa, « *la prolifération des juridictions spéciales aura pour conséquence de vider de leur substance les juridictions ordinaires et leur enlèveront leur 'Hasina' dans la société sur le long terme* ». La levée de boucliers orchestrée par les magistrats intervient à quelques jours de l'organisation du colloque national sur le foncier prévu à Antananarivo les 8, 9 et 10 juin. La tenue de cette réunion est reprochée par le syndicat qui considère que « *les conditions sont peu propices et précipitées* » pour mener « *une réflexion de fond apaisée sur un sujet de cette importance* », soutient Mbitanarivo Andriantsihorisoa. Mais pour Andry Rajoelina, les faits de corruption dans la gestion des dossiers fonciers nécessitent sans plus attendre d'ouvrir ce chantier. « *Il est très facile et surtout populiste d'en rejeter uniquement la faute sur les magistrats* », a répliqué le SMM.

29/06 - Le colonel Philippe François est incarcéré depuis décembre à Madagascar au prétexte d'avoir préparé un coup d'État – sans aucune preuve. Face au silence du Quai d'Orsay, une pétition est lancée par sa famille et ses anciens camarades saint-cyriens. Cet ancien militaire, qui a été condamné en décembre 2021 à dix ans de travaux forcés dans le cadre de l'affaire « *Apollo 21* ». Ses soutiens interpellent les autorités françaises et « *sollicitent depuis près de 6 mois la présidence de la République [française], le ministère [français] des affaires étrangères et les représentants des Français à l'étranger pour agir* » en faveur de leur cause.

27/06 - Pour la 4e année consécutive, Andry Rajoelina a accordé une grâce présidentielle au profit des détenus ayant déjà fait l'objet d'une condamnation. Cette année, 11 316 prisonniers sur les 16 165 déjà condamnés bénéficieront d'une remise de peine à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance. Les personnes condamnées pour des infractions graves telles que meurtres, assassinats, viols, détournement de deniers publics, infractions relatives aux trafics de bois de rose et des ressources naturelles, corruption et blanchiment d'argent ne sont pas concernées par cette mesure.

► Migrations

18/06 - Nosy-Be : arrestation de 23 migrants en partance pour Mayotte. Les gendarmes ont également saisi huit sacs de drogue. Les candidats à l'exil avaient embarqué sur des vedettes rapides avant de prendre le large dans la soirée. Ils sont originaires de plusieurs régions : Toliara, Mandritsara, Antsohihy, Ambanja et Nosy-Be. Ils avaient pris séjour dans un hôtel local en attendant leur départ. L'attente a été longue et la plupart d'entre eux ont commencé à manquer de vivres.

22/06 - Le président du Sénat, Herimanana Razafimahefa, a pris part à la Conférence parlementaire mondiale sur la migration qui s'est tenue à Istanbul. Dans son intervention, il a notamment abordé la question des flux migratoires attendus de l'inflation mondiale qui aura beaucoup d'impacts sur les pays les

plus vulnérables. Il a en outre souligné que le dérèglement climatique entraîne des migrations internes à Madagascar où la population du Sud est forcée de se déplacer vers d'autres régions en raison de la sécheresse, conséquence du changement climatique.

► Gouvernance

04/06 - Marquer les esprits et avoir un effet dissuasif d'entrée : tels sont les objectifs du directeur général de l'Agence de recouvrement des avoirs illicites qui a prêté serment devant la Cour suprême. « *Nous allons appliquer la loi à tous les dossiers où une décision judiciaire définitive de confiscation des avoirs illicites* », affirmé Aimé Rasoloharimanana. Quelques affaires frappées de cette décision de confiscation n'attendent plus qu'à être prises en main par l'ARAI. Le Conseil supérieur de l'intégrité (CSI), parle d'un total de 11 milliards Ar., frappés de confiscation, en attente de recouvrement. Des recrutements sont en cours et l'entité devrait être opérationnelle en juillet. Le directeur général de l'ARAI affirme comme un de ses deux objectifs le fait « *d'assurer la rentabilité des actions de recouvrement, pour que les fonds récupérés puissent servir au financement des projets de développement socio-économique de l'État* ». Le second objectif est de « *développer au maximum les effets dissuasifs de la peine de confiscation, pour inverser la courbe de croissance de la corruption à Madagascar* ».

13/06 - Suspicion de corruption : l'ancien président du Sénat, Rivo Rakotovo, convoqué au Bianco. Le coordinateur national du parti HVM va répondre à la convocation de cet organisme qui a été saisi sur une affaire de corruption et dont l'ancien chef d'Etat par intérim « *fait partie des personnes soupçonnées* » lit-on dans la lettre de convocation. Une copie de cette lettre a été publiée par le HVM qui s'indigne et soutient un « *dessous politique* » derrière cette affaire qui cible ce parti d'opposition. « *Suspicion de corruption, détournement de fonds publics et abus de fonction* », tels sont les faits qui lui seraient reprochés, remontant à 2019. D'autres anciens sénateurs, membres du bureau permanent du Sénat et membres du parti HVM seraient également convoqués. Rivo Rakotovo rappelle qu'au cours de la dernière partie de son mandat, notamment en 2019, il s'est heurté à des restrictions budgétaires imposées par l'exécutif. « *A cette époque, nous ne pouvions pas assurer nos fonctions dans la sérénité* », s'est-il plaint. « *A part ces mesures budgétaires, l'ancien président du Sénat a été également privé de ses droits de sécurité rapprochée* » a rapporté un membre du HVM. « *D'autres hauts responsables de l'ancien régime ont fait également l'objet d'enquêtes judiciaires* » poursuit-il. Pour les partisans du HVM, la prise de position de parti d'opposition sur certains sujets, notamment l'enquête sur les dépenses liées au financement de la lutte contre la pandémie, l'affaire des doublons dans la liste électorale en 2018, l'importation d'armes à feu en 2019, gênent le pouvoir actuel.

C'est une plainte anonyme au sujet du versement d'une prime au personnel et aux élus du Sénat en 2019 qui a conduit aux investigations du Bianco. Rivo Rakotovo, alors président de l'institution, le confirme : « *On a distribué des primes de fin d'année à tout le personnel : du président du Sénat jusqu'au plus petit poste, et ce au prorata, tout en respectant les textes et les lois en vigueur.* » Il indique que des sénateurs ont reçu moins de primes que d'autres et laisse entendre que ce serait le mécontentement de ces anciens qui pourrait être à l'origine de la saisine. Il explique cette différence de traitement par le fait que, pour cause de changement de couleur politique, les sénateurs concernés « *ont boudé les activités parlementaires. Ils ont peu travaillé par rapport aux autres* ». En revanche, certains sénateurs auraient reçu des primes d'un montant exorbitant. D'autant qu'à cette époque, rappelle l'intéressé, les relations entre le Sénat et le ministère des finances étaient très tendues : les budgets sont gelés, Andry Rajoelina souhaite diviser par trois le nombre de sénateurs (le Sénat est acquis à son rival et prédécesseur Hery Rajaonarimampianina). Pourtant, le Trésor signe les visas de paiement des primes, une preuve pour Rivo Rakotovo de la légalité du versement de celles-ci. Aussi, estime-t-il, cet interrogatoire relève de l'intimidation et du harcèlement politique, à un an et demi de la présidentielle. « *On est dans une dérive totalitaire. On est dans une non-séparation de pouvoir entre l'exécutif et le judiciaire. Il y a des affaires qui restent dans les frigos et d'autres... Donc tout ça fait que ce sont des questions qui se posent.* »

14/06 - Renseignements fiscaux - Un nouveau pas pour la Grande île. Madagascar franchit une nouvelle étape dans sa lutte contre la fraude et l'évasion fiscale en s'engageant dans le processus d'adhésion au dispositif international d'Assistance mutuelle administrative en matière fiscale. Cette convention a pour objet de faciliter les échanges de renseignements dans le cadre de contrôles fiscaux ainsi que de fournir une assistance en matière de recouvrement des créances. La ratification de cette convention est effective dans plusieurs pays africains. Madagascar aura également à signer l'accord pour la mise en place de règles et de procédures permettant l'échange automatique de déclarations pays par pays à des fins fiscales.

16/06 - Cour des comptes : deux nouveaux audits prévus dans les prochains mois. Poursuivant sur la lancée du succès de ses rapports sur la gestion de la pandémie, la Cour annonce la réalisation d'audits sur la production rizicole et l'extraction de l'or. Contrairement à celui sur la gestion du Covid-19 dont l'objet était de contrôler la conformité des actes et actions des pouvoirs publics par rapport à l'utilisation des deniers publics,

ces deux audits concernent les normes dans lesquelles l'exécutif réalise sa politique de développement sur ces deux filières. La Cour est dotée d'un modeste budget annuel équivalent à 14 Ar par habitant, son effectif est de 46 magistrats. Elle figure parmi les plus performantes du continent comme témoigne la qualité de son rapport sur la pandémie, note *Midi*. La Cour de Madagascar figure parmi les bénéficiaires d'un appui de l'Usaid. Elle est engagée depuis 2020 dans un projet de renforcement de ses compétences soutenu par la communauté internationale.

17/06 - Le mandat de la coordinatrice des pôles anti-corruption arrive à son terme. Un appel à candidature ouvert aux magistrats de carrière sera lancé par le Comité de sauvegarde de l'intégrité (CSI).

Les candidatures seront examinées par un comité de suivi-évaluation qui proposera au chef de l'Etat une liste de trois personnes présélectionnées. Une enquête de moralité sera menée conjointement par le Bianco, la police et la gendarmerie. En attendant, Harimahefa Ratiaraisoa, éligible à sa propre succession, assurera l'intérim de la coordination.

18/06 - Plusieurs affaires de détournement et d'exploitation illicite de pierres précieuses d'une valeur de plusieurs milliards Ar ont été démasquées entre 2019 et 2020 au ministère des mines.

De hauts cadres et des employés sont impliqués. Plusieurs suspects ont été placés sous mandat de dépôt. Toutes ces personnes étaient sous la direction de Fidiniavo Ravokatra, ministre des mines à l'époque. L'affaire porte sur 36 kg d'or et une quantité importante de pierres précieuses qui ont disparu des coffres du ministère, pour une valeur estimée à l'époque, à 1,6 million d'euros. Le peu d'informations qui filtrent sur cette affaire accréditent le scénario d'un vol organisé. Le vol a été découvert lors d'un inventaire qui a eu lieu dans le cadre d'une passation de service entre l'actuel directeur général des mines et l'ancienne directrice générale qui a occupé le poste depuis 2020, a précisé le ministre des mines, Herindrainy Olivier Rakotomalala. Les métaux précieux et les pierres précieuses auraient été remplacés par des produits de substitution. Jusqu'à présent la justice a mis la main sur quatre anciens directeurs généraux en exercice entre 2019 et 2022, ainsi que d'autres agents du ministère, qui sont en détention préventive. Certains d'entre eux figurent parmi les responsables qui ont détenu la clé du coffre. Durant cette période, le ministère était dirigé par Fidiniavo Ravokatra.

L'ancien ministre des mines qui est actuellement ministre de l'eau, Fidiniavo Ravokatra, est de près ou de loin impliqué dans ces affaires de détournement et de vol d'or et autres pierres précieuses, affirme La Gazette. Plusieurs cadres du ministère placés sous mandat de dépôt ont même affirmé que l'intéressé a déjà essayé de fuir en Suisse. Le vol a-t-il eu lieu avant le mandat de Fidiniavo Ravokatra, comme il s'en défend ? Les prévenus affirment le contraire. « *Des faits qui sont loin d'apaiser la rumeur concernant l'éventuelle complicité d'un membre du gouvernement dans la contrebande des 73 kg d'or vers l'Afrique du Sud* », écrit *La Vérité*.

29/06 - Le ministère des mines a reconnu que 36 kg d'or ont été dérobés dans son bâtiment, après de nombreuses rumeurs.

La disparition a été constatée le 1er juin lors de la passation de service entre l'ancienne direction et la nouvelle équipe, fraîchement nommée. Cela alors qu'un inventaire des coffres était fait en présence d'un huissier. Une enquête est en cours, soulevant de nombreuses questions de sécurité. Le coffre dans lequel s'est joué le savant échange avec des matériaux de substitution n'a subi aucune trace d'effraction. Face à cette affaire, plusieurs questions se posent. « *D'abord, comment se fait-il que le ministère des mines possède de l'or dans ses locaux et qu'il ne soit pas entreposé à la Banque centrale ?* », s'interroge *RFI*. Le service de communication souligne qu'il s'agissait d'« *or saisi* » par la police des mines ou par les autorités compétentes, auprès d'individus ne possédant pas les autorisations réglementaires pour détenir ou faire circuler le précieux métal. Ensuite, quel était le degré de sécurisation du coffre-fort du ministère ? D'après le service de communication, l'intervention de deux personnes était nécessaire pour ouvrir le coffre. Cette nouvelle affaire, qui scandalise l'opinion publique et qui suscite de vives réactions sur les réseaux sociaux, intervient à un moment délicat pour l'exécutif. Car d'autres rumeurs persistantes font état d'une complicité d'un membre du gouvernement dans l'affaire des 73 kg de lingots d'or saisis en Afrique du Sud.

28/06 - Détournement de deniers publics : un député de la région Sava poursuivi par le Bianco.

Le dossier concerne l'implication de hauts responsables étatiques, d'élus et de chefs d'entreprises dans une affaire de détournement de deniers publics d'un montant de près de 400 millions Ar. Il s'agirait de fonds destinés au financement de projets relevant du Comité local de développement (CLD) du district de Sambava. Les faits remonteraient aux exercices 2017 et 2018, sous le régime HVM. Un député figurerait parmi les personnes impliquées. Le Bianco envisage de demander la levée de son immunité parlementaire. Le dossier a déjà été transmis au Pôle anti-corruption (PAC). Complicité de détournement, abus de fonctions et faux et usage de faux, sont entre autres, les chefs d'inculpation qui pèsent sur 8 personnes et 2 entreprises. Du côté de Port-Bergé, 4 responsables locaux viennent d'être placés sous mandat de dépôt, également pour détournement de fonds destinés au CLD. Ils sont soupçonnés d'avoir détourné une somme de 168 millions Ar prévue pour l'achat de moto-cross pour les maires et d'une somme de 80 millions Ar prévue pour la réhabilitation de la résidence du district.

29/06 - Les rapports d'audits concernant les travaux réalisés par les entrepreneurs du BTP impayés depuis plus d'un an par l'Etat sont désormais transmis à la Présidence. 230 entrepreneurs n'ont pas été payés, seules 74 factures ont été régularisées à ce jour. « *Nous craignons un favoritisme sur cette affaire. En effet, des rumeurs circulent sur le fait qu'une infime partie des entreprises seraient régularisées. Nous nous y opposons fermement de peur de constater un traitement inégalitaire des entrepreneurs victimes. Cependant, les rapports d'audits font état que 95 % des entrepreneurs non payés ont bel et bien exécuté les travaux tout en respectant leurs cahiers de charges* », déclare un chef d'entreprise.

► Droits des femmes

01/06 - 4,76 millions de dollars de la Norvège pour promouvoir la santé sexuelle et reproductive des jeunes. Le programme sera mis en œuvre par l'UNFPA sur une période de trois ans, de 2022 à 2025. Il vise à contribuer à la réduction des grossesses précoces et de la mortalité maternelle chez les adolescentes et à tirer parti du dividende démographique. Il vise également à augmenter le nombre de nouveaux utilisateurs de méthodes contraceptives modernes chez les jeunes. Selon le recensement de 2018, 75,1 % des adolescents âgés de 15 à 19 ans et 76,7 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans sont touchés par la pauvreté et exposés à la discrimination, à l'exclusion et à un accès limité aux services essentiels de base, notamment la santé et l'éducation. Entre 2012 et 2021, Madagascar a connu une augmentation de la prévalence de la contraception moderne qui est passée de 33 % à 43 %. Cependant, un nombre important de femmes et de jeunes ne parviennent toujours pas à accéder aux méthodes de contraception et le besoin national non satisfait en planification familiale reste élevé, à 15 %, alors qu'il est de 13 % pour les adolescents.

11/06 - Situation d'urgence dans le Grand Sud : hausse de la violence basée sur le genre. Les trois années successives de sécheresse extrême dans les régions Androy, Anosy et Atsimo-Andrefana n'ont pas affecté uniquement la situation nutritionnelle de la population. « *L'occurrence de la violence basée sur le genre (VBG), l'abus et l'exploitation sexuelle (AES), les pratiques néfastes et les grossesses précoces ont augmenté en raison de la situation d'urgence dans le Grand Sud* », lit-on dans un communiqué publié à l'occasion du lancement du projet « *Accès des femmes et des filles les plus vulnérables à des services intégrés de santé sexuelle et reproductive, de planification familiale et de lutte contre la violence sexiste dans le Grand Sud grâce à des stratégies avancées/mobiles et de nouvelles technologies.* » Le taux de prévalence des violences basées sur le genre serait particulièrement élevé dans ces régions. Le projet cible 284 000 personnes réparties dans huit districts. Financé par le gouvernement du Japon à hauteur de 694,4 de dollars, il est la concrétisation de l'appui apporté par le FNUAP au gouvernement.

02/06 - Interruption thérapeutique de grossesse. La proposition de loi déposée par la députée de Tsihombe, Masy Goulamaly, devait figurer à l'ordre du jour de la session en cours à l'Assemblée. Inscrite au précédent ordre du jour, elle a été retirée par son porteur pour attendre les observations du gouvernement. Des observations que l'exécutif a adoptées au cours du dernier conseil du gouvernement. Les travaux de commission au sein de la Chambre basse devraient débuter dans la foulée.

03/06 - Second revers pour les défenseurs de la proposition de loi sur l'interruption thérapeutique de grossesse. Le texte a été retiré de l'ordre du jour par la conférence des présidents. L'information a été communiquée par la députée Ny Aina Rafenomanantsoa, alias Anyah, rapporteuse générale adjointe de la Chambre basse et fervente opposante à la proposition de loi. Le texte est jugé « *incompatible avec la culture et les valeurs malgaches. Il s'agit, d'une loi importée de l'étranger que l'on souhaite imposer à Madagascar* ». Selon ses dires, l'exécutif estimerait en outre que des dispositions du texte « *sont contraires à la Constitution* ». Pour la députée Masy Goulamaly, initiatrice de la proposition de loi, la décision de le retirer de l'ordre du jour a été prise par le bureau permanent. Un autre motif soulevé par le bureau permanent, rapporté par l'initiatrice de la proposition de loi, fait référence à « *des enjeux électoraux* ». En cause, l'opposition farouche FFKM. Une position suivie par un pan conséquent des fidèles de confession chrétienne. La virulence de la lettre ouverte que la Conférence des évêques de Madagascar a adressé au Parlement, en octobre, semble avoir fait mouche. En 2017, déjà, les Eglises avaient pesé de tout leur poids lorsqu'une disposition autorisant l'ITG a été inscrite puis extirpée du projet de loi sur le planning familial. L'élue de Tsihombe déplore que l'esprit de son texte ait été dévoyé, son objectif étant « *de sauver des vies, en conformité à la loi* ». « *Hypocrisie sans nom* », « *honte à nos politiciens* » : sur les réseaux sociaux, les commentaires ont fusé suite à l'annonce d'écarter le projet de loi de l'Assemblée nationale. Le mot-clé #balancetachristine, du nom de la présidente de la Chambre basse, réputée pour être contre le texte, a même fait son apparition sur le net. Pour Marie-Christina Kolo, à la tête du mouvement Women Break the Silence, qui défend le droit des victimes de viols et d'incestes, cette décision inattendue marque un mépris indescriptible envers les femmes qu'elle défend. La députée Marie Jeanne-d'Arc Goulamaly pointe du doigt le détournement des enjeux de la dépénalisation de l'interruption thérapeutique de grossesse : « *Il faut discuter. C'est en séance plénière qu'on doit décider si cette loi-là n'est pas bonne pour l'État ou pour la population. Or, là, le processus a été violé. Et désormais, c'est devenu une question politique, et non plus seulement une question de société. Parce que*

l'élection présidentielle arrive bientôt. » l'élue garde espoir qu'avec le tollé provoqué par cette violation de la procédure, le texte puisse être mis à l'ordre du jour pour discussion début juillet.

07/06 - Message de Pentecôte - Le FFKM pourfend la proposition de loi sur l'ITG. Il réaffirme son « *opposition catégorique* » à la proposition de loi et se dit « *intransigeant et ferme* », sur la question. Qualifiant l'objectif de la proposition de loi de « *meurtre d'enfant* », le FFKM demande sans ambages au Parlement de la mettre à l'index. Sur les réseaux sociaux, la prise de position du Conseil œcuménique a donné lieu à de vives réactions. Certaines, plus mesurées, regrettent que l'objectif du texte soit mal compris, ou probablement, délibérément dévoyé. Elles soutiennent que le but de la proposition de loi est de sauver des vies, contrairement aux affirmations de ses détracteurs.

Pour *L'Express*, « *les hommes d'Eglise ont manqué une occasion de se taire pour un sujet délicat où son avis n'est pas a priori prépondérant. Il y a d'autres sujets plus importants et urgents qui concernent la majorité de la population sur lesquels le FFKM reste étrangement silencieux comme les enlèvements, les trafics d'or, la corruption, l'insécurité... Pour rester sur le terrain que le FFKM a choisi, on peut énumérer plein de sujets similaires où il est resté sans voix à l'image des viols commis récemment par des hommes d'Eglise, la pédophilie dans un couvent à Antsirabe qui a défrayé la chronique, la mise à mort des jumeaux chez les Antambahoaka... Voilà donc l'Église qui dicte à l'État sa volonté. Bien évidemment, on ne saurait pas y déroger sous peine d'être privé de la voix des croyants à l'épreuve des urnes dans un an. On assiste ainsi à une confusion de tous les pouvoirs dans cette affaire où l'Église et l'État font chambre commune dans une Constitution qui reconnaît la laïcité.* »

03/06 - Plaidoyer en faveur de la planification familiale à l'initiative de commissions parlementaires et des organisations de la société civile. L'objectif est d'augmenter le budget consacré au planning familial afin d'intégrer le pays dans le cadre du dividende démographique. « *Un effort a été mené et une ligne budgétaire a été intégrée par le ministère de la santé publique mais cela s'avère insuffisant* », déclare Jean Claude Rakotomalala, président national du Comaress. Pour mémoire, le président de la République a pris l'engagement en 2021 d'éradiquer la pauvreté grâce au contrôle des naissances. Le défi à atteindre pour Madagascar serait principalement de porter à 60 % le taux de prévalence contraceptive d'ici deux ans.

10/06 - Interruption de la grossesse : les pro-ITG envisagent une rencontre avec le FFKM. « *Le fait est que la plupart de ceux qui se disent contre ce texte n'en connaissent pas la teneur* », estiment les partisans de la proposition de loi. À cet effet, le Conseil national des femmes va entamer une campagne d'information destinée à faire connaître le contenu du texte. Dans ce cadre, il compte rencontrer les députés qui ont pesé pour le boycott du projet, ainsi que les chefs d'Églises.

04/06 - Le Sénat a procédé à l'adoption du projet de loi portant sur la participation des femmes aux postes décisionnels. Projet initié par la députée Christine Razanamahaso, présidente de l'Assemblée nationale. L'objectif de ce projet de loi est qu'il y ait parité femmes-hommes aux postes de décision. Il comporte également la mise en place d'une nouvelle structure dénommée « *Observation du genre* » composée notamment de représentants du gouvernement, de l'Assemblée nationale et du Sénat.

► Droits de l'enfant

02/06 - Ministère de la population : l'élaboration de la politique nationale de protection de l'enfant bientôt achevée en vue de sa présentation prochaine au Parlement. Pour la ministre de tutelle, Princia Soafilira, « *des progrès ont déjà été enregistrés mais beaucoup reste encore à faire. Les statistiques parlent d'elles-mêmes dans ce combat qui nous tient à cœur* », a-t-elle déclaré dans le cadre de la célébration du mois de l'enfance. Les enfants victimes de violences sont invités à saisir les dispositifs mis en place à leur intention.

09/06 - Protection sociale : seuls 3 % des enfants sont couverts. 83 % vivent dans la pauvreté monétaire. « *Pour faire face à cela, il est recommandé que le gouvernement investisse dans une allocation universelle pour les enfants, afin que chacun puisse avoir le meilleur départ possible dans la vie* », a déclaré le représentant de l'Unicef. Cette allocation contribuerait à l'amélioration des indicateurs relatifs à l'éducation primaire et secondaire, à la réduction de la probabilité de grossesse précoce ou encore à la réduction de la prévalence de retard de croissance chez les jeunes enfants. Un programme pilote d'allocation universelle pour les enfants est en préparation par l'Unicef et le ministère de la population. Une « *prestation supplémentaire pour l'égalité des chances* » est à créer pour prendre en compte la vulnérabilité supplémentaire des enfants handicapés.

17/06 - Violations des droits de l'enfant : le dépôt de plainte devant le comité international d'experts en perspective après la ratification du 3ème protocole facultatif de la Convention internationale des droits de l'enfant accepté à l'unanimité en juin 2011 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Après la signature de ce protocole le 24 septembre 2012, il reste à Madagascar de le ratifier. « *Pour Madagascar, le mariage*

précoce, le rejet des enfants jumeaux ainsi que le rapt des enfants albinos figurent parmi les formes les plus communes des violations des droits de l'enfant », selon Me Maria Raharinarivonirina, présidente de la Plateforme de la société civile pour l'enfance (PFSCE). Toutes les formes de violations des droits de l'enfant allant de l'impossibilité d'accéder à l'éducation primaire à l'exploitation sexuelle pourront être présentées devant le comité.

► Education, université

02/06 - « 80 % des enseignants n'ont pas de diplôme adéquat », selon la Banque mondiale. La baisse du niveau des résultats scolaires s'expliquerait en partie par la sélection, le recrutement et la performance des enseignants des établissements publics. « *Les processus de recrutement et de promotion manquent de transparence dans le secteur de l'éducation publique. Une majorité écrasante de personnes interviewées pour l'enquête (83 %) pense que le recrutement présente le plus grand risque de corruption* », peut-on lire dans le rapport. *Plus de 40 % des enseignants fonctionnaires et plus de 65 % des enseignants FRAM recrutés par les communautés n'ont pas participé à un processus de recrutement compétitif* ». La note donne également un aperçu du niveau scolaire du pays. « *97 % des élèves de 10 ans rencontrent des difficultés à lire et à comprendre un texte simple en français* ». « *7 % seulement des élèves justifient des compétences numériques de base et les résultats aux tests standards de connaissance sont inférieurs à ceux de la plupart des pays de comparaison*, poursuit la note. *Le retard d'apprentissage à Madagascar est de 10 % en plus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et de 6,8 % à celui des pays à faible revenu* ».

23/06 - Le dernier rapport de la Banque mondiale met en difficulté la ministre de l'éducation nationale, Marie Michelle Sahondramalala. La baisse de niveau des élèves est l'un des sujets qui pourraient être soulevés par les députés. Le rapport de la Banque déplore l'augmentation du taux de déscolarisation mais aussi l'aggravation des inégalités d'apprentissage, conséquences de la crise sanitaire. L'absence de recrutement basé sur le mérite, la mauvaise qualité de la gestion et les retards de paiement des salaires et des caisses-écoles ont des effets négatifs sur les performances des établissements et l'apprentissage des élèves, indique également le rapport.

03/06 - Université d'Antananarivo : pagaille au campus d'Ankatso. Les enseignants, dont plusieurs doyens de facultés et les membres du conseil scientifique « *demandent instamment au président de l'université de faire appliquer les dispositions légales pour le bon fonctionnement de l'université* ». « *La liberté de grève tout comme la liberté d'enseigner et de faire de la recherche font partie des prérogatives des enseignants-chercheurs* », a martelé le conseil scientifique. Depuis plusieurs semaines, la grève menée par le syndicat des enseignants-chercheurs a tenté de paralyser l'université qui entame une période charnière de l'année universitaire. Les enseignants syndicalistes exercent une pression croissante pour protester contre le rejet pour non-conformité à la Constitution de la proposition de loi sur l'autonomie des universités. Les associations d'étudiants réclament la reprise des cours et des activités pédagogiques. La situation de crise à Ankatso semble être appréciée avec beaucoup d'indifférence du côté du ministère de tutelle, estime *Midi*.

16/06 - Le ministère de l'enseignement supérieur a prévu de soumettre au Parlement une nouvelle proposition de loi sur l'autonomie des universités et des établissements d'enseignement. Des modifications seront notamment apportées aux articles concernant la franchise universitaire, à l'origine des récents conflits avec les enseignants chercheurs.

Le Seces a annoncé la reprise des activités des universitaires. Il exige la tenue, dans les plus brefs délais, d'une conférence des présidents des universités afin de décider des calendriers relatifs à l'année 2021-2022 et de préparer l'année universitaire 2022-2023.

► Santé, Covid-19

01/06 - Les maladies liées au tabac coûtent annuellement 491 milliards Ar à l'économie malgache (137 millions de dollars) par an, soit 1,4 % du PIB, selon un rapport d'étude de 2019 sur les coûts sanitaires et économiques de l'usage du tabac à Madagascar. Une enquête menée par le ministère de la santé en 2018 a révélé que le taux de prévalence de la consommation du tabac chez les jeunes de 13 à 15 ans est de 11,3 %. Il serait de 14,8 % chez les femmes et de 38,7 % chez les hommes. La consommation de tabac constitue la cause de décès de près de 8 300 personnes chaque année. La consommation de tabac chez les jeunes est en hausse, de même que la consommation de drogues dures et de cannabis.

01/06 - Le combat contre la défécation à l'air libre avance. 115 communes sont certifiées ODF (Open defecation free) dans tout Madagascar. L'Androy est en passe de devenir la première région ODF avec 54 communes sur 58 certifiées grâce aux actions menées par l'Unicef. Malgré les efforts déployés par les différents acteurs, le rythme actuel des progrès est insuffisant pour éliminer la défécation à l'air libre d'ici 2030 et

atteindre l'ODD n°6.2 qui est d'assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air. Les croyances constituent encore un frein, selon le gouverneur de la région Androy. Pour certaines communautés, il est tabou de creuser la terre qui appartient aux ancêtres pour y mettre les excréta.

01/06 - Lutte contre les drogues. Les vêtements, chapeaux, accessoires avec le design « feuilles de drogue » sont interdits dans l'ex-province de Mahajanga. Selon la déclaration de la police économique, ces accessoires influent sur les comportements des jeunes. Une sensibilisation a été faite au niveau des commerçants et des parents. Des sanctions seront infligées aux contrevenants. Certains encouragent l'application de cette mesure sur tout le territoire et une extension de l'interdiction à d'autres objets comme les housses de téléphone, les cartables, les sandales et même les colliers et boucles d'oreilles qui sont tous des produits importés.

21/06 - La consommation de drogues gagne du terrain dans des établissements scolaires. Certains patients des centres de désintoxication sont des élèves. Des lycéens d'Antananarivo ne viennent plus en classe qu'avec des vêtements aux manches longues. Ils essaient de cacher sous leurs habits les traces de piqûres de drogue qu'ils s'injectent, presque quotidiennement. Certaines écoles ont pris la mesure de vérifier leurs bras. « *Des élèves ont été pris en flagrant délit de vente de space cake [pâtisserie à laquelle on ajoute du cannabis] à leurs camarades, dans l'enceinte de leur établissement scolaire* », indique une source policière. Les produits psychoactifs se répandent dans les quartiers et touchent des adolescents de plus en plus jeunes.

15/06 - Cinq grossesses sur 1 000 se terminent par une fistule obstétricale, selon les chiffres de l'UNFPA. En 2022, Madagascar enregistre une prévalence de 50 000 femmes vivant avec une fistule obstétricale. « *Madagascar a un long chemin à faire* », souligne Koffi Kouame, représentant résident. Le pays s'est en effet donné comme objectif de réduire de 50 % la prévalence de cette maladie à l'horizon 2025. « *La fistule obstétricale est un indicateur de la mauvaise qualité des soins* », insiste-t-il, appelant à la prise de responsabilité de toutes les instances concernées. Jusqu'à présent, la stratégie de lutte contre la fistule obstétricale reste la prise en charge des opérations de réparation, par le ministère de la santé publique.

23/06 - Depuis cinq ans, des chirurgiens français opèrent gratuitement des femmes victimes de fistule obstétricale à Madagascar. Cette pathologie, causée par un accouchement qui a viré à la catastrophe et qui provoque une incontinence permanente et à vie, a disparu depuis un siècle en Europe. Les Nations unies ont d'ailleurs fait du 23 mai la Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale qui frappe encore les pays dont le système de santé est défaillant. Ces chirurgiens urologues à la retraite ont réalisé une grande partie de leur carrière en Afrique. Cette affection, conséquence d'un défaut de soins obstétricaux, s'opère facilement mais l'intervention coûte très cher : environ 700 euros. « *Cette opération-là, c'est une résurrection parce que ça change complètement la vie*, assure le docteur Ludovic Falandry, qui participe régulièrement à ces missions de reconstruction. *La fistule obstétricale est une urgence sociale. Si on opère trop tard, quand le village sait, et bien, on vous rejette.* » Le besoin reste immense : on parle de 5 000 nouvelles victimes de fistules obstétricales par an. L'autre but de ces campagnes réparatrices est de former les médecins malgaches à cette chirurgie, pour la démocratiser.

30/06 - Le risque d'épidémie de rougeole est réel à Madagascar, alerte l'OMS, au regard des faibles couvertures vaccinales obtenues en 2020 (30 % de la population) et 2021 (42 %). La pandémie de COVID-19 fait partie des facteurs qui expliquent la diminution des couvertures vaccinales. Pour tenter de pallier à la situation, une campagne nationale de suivi de la rougeole a été organisée. 95 % des 4,4 millions d'enfant de 9 à 59 mois visés ont été vaccinés dans les 23 régions du pays. 75 districts ont notifié des cas suspects de rougeole depuis le début de l'année 2022. L'épidémie de rougeole qui avait sévit dans le pays en 2019 a entraîné 1080 décès.

07/06 - Le nombre des cas confirmés de Covid-19 augmente. Comme à l'accoutumée, c'est la région Analamanga, et particulièrement Antananarivo, la capitale, qui reste l'épicentre de l'épidémie. L'important flux de circulation de personnes dans la ville est principalement en cause. Mais il y a également le non-respect des mesures de protection, comme le port de masque dans les transports en commun. L'approche de l'hiver, synonyme de saison fraîche, a toujours été favorable à la recrudescence des maladies respiratoires et virales comme le Covid-19.

13/06 - Le Covid-19 amorce un retour en force. Les cas ont triplé en quinze jours. Le nombre de nouveaux cas ira sans nul doute crescendo avec les festivités marquant le 62e anniversaire de l'indépendance qui réuniront un nombre important de participants. La région Analamanga reste l'épicentre de l'épidémie, suivent les régions Atsinanana et Vakinankaratra. Pour le moment seules huit régions sont concernées par cette reprise de la pandémie. Outre l'abandon des gestes barrière, la campagne de vaccination semble également au point mort. Le taux de positivité est lui aussi en forte hausse. Le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis a

souligné que le gouvernement américain reste le partenaire du gouvernement dans son effort pour faire vacciner la population. Il a également expliqué qu'il est important que le gouvernement valide les recommandations de l'Académie nationale de médecine pour permettre aux malgaches de 12 à 18 ans de bénéficier du vaccin Pfizer.

15/06 - L'Académie nationale de médecine recommande aux jeunes âgés de 12 à 18 ans de recevoir une dose de vaccin contre le Covid-19, notamment le vaccin Pfizer. Actuellement, 4 % de la population est vaccinée, un chiffre inquiétant qui signifie que le risque de contamination reste élevé, souligne le chargé d'affaire américain Tobias Glucksman. Pour rappel, Madagascar a reçu 44 625 060 doses de Covishield, Astra Zeneca, Johnson & Johnson, Sinopharm et Pfizer.

22/06 - L'Allemagne offre 475 000 doses de vaccins anti-Covid à travers l'initiative Last Mile qui vise à améliorer la couverture vaccinale mondiale. Selon les dernières données communiquées sur le site Covid-vax.live, basées sur le rapport du ministère de la santé, 2 369 775 doses de vaccins anti-Covid ont été administrées à Madagascar. En tout, 1 290 584 personnes ont été vaccinées dont 1 156 975 disposent d'un schéma vaccinal complet. Avec cette dotation, l'Allemagne entend soutenir le Plan national de déploiement et de vaccination dans la Grande Île, dont l'objectif est d'atteindre 38 % des personnes de plus de 18 ans d'ici fin 2022. Du côté du ministère de la santé, et malgré les recommandations de l'Académie nationale de médecine, on avance que l'élargissement de la vaccination aux jeunes de 12 à 18 ans n'est pas envisagé, vu que la majorité des cibles actuelles semblent ne pas être motivées pour se faire vacciner. Dans sa dernière note de conjoncture, la Banque mondiale avait pourtant avisé qu'avec une forte hésitation face à la vaccination, la pandémie pourrait se muer en problème de santé publique endémique entraînant des perturbations récurrentes de l'activité économique et des services publics.

► Médias, liberté d'expression, lanceurs d'alerte

19/06 - La journaliste Gaëlle Borgia récompensée à Londres pour son reportage sur la famine à Madagascar⁴. Après le prix Pulitzer, la journaliste correspondante de *France 24* vient de gagner une nouvelle récompense aux One World Media News Awards 2022. C'est son célèbre reportage sur les réfugiés climatiques du Sud qui a été récompensé. La vidéo les montrait en train d'essayer de faire cuire et de manger des chutes de cuir de zébu destinées à fabriquer des semelles de chaussures. Après sa diffusion en juin 2021, la journaliste de 37 ans a subi une véritable campagne de dénigrement et de cyberharcèlement orchestrée en plus haut lieu. Le gouverneur de la région l'avait même accusée de diffusion de fausses nouvelles. Mais la journaliste reste tenace et déterminée : « *Je vais continuer à dénoncer des choses s'il le faut, c'est mon boulot !* »

27/06 - La condamnation du lanceur d'alerte Jeannot Randriamanana : un règlement de compte politique pour La Gazette. « *Pour avoir osé donner l'alerte sur Facebook sur les détournements d'aides alimentaires, à la suite du cyclone Batsirai, l'enseignant Jeannot Randriamanana a été poursuivi pour infraction à la loi sur la cybercriminalité et mis en détention préventive. Ce 'très dangereux criminel' a été condamné à deux ans de prison ferme. Récemment, un chauffard ayant causé mort d'homme, n'a écopé que d'une peine de 8 mois de prison avec sursis. Cherchez l'erreur ! En fait, pas d'erreur ! Ce Jeannot porte une tare, celui d'être membre du parti MMM, et sans doute, il paie pour la sortie de Hajo Andrianainarivelo du gouvernement. C'est un signal pour pousser le MMM vers l'opposition.* »

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles, environnement

27/06 - Mandritsara : une dizaine de chercheurs d'or tués suite à des éboulements. Des pluies diluviennes ont provoqué des glissements de terrain. Les corps des victimes ont été déterrés dans les décombres. Ces orpailleurs ont été surpris à 12 mètres de profondeur. Les techniques archaïques utilisées sont souvent à l'origine d'accidents. Une source affirme que ces hommes ont travaillé discrètement pendant la nuit pour se cacher du propriétaire du site, qui a ordonné l'arrêt temporaire de l'extraction après le drame. Les informations collectées font état d'une présence massive de jeunes désœuvrés sans expérience sur les sites d'extraction. Un environnementaliste a indiqué que l'extraction anarchique du minerai d'or pouvait provoquer des glissements de terrain, avec des conséquences fâcheuses sur l'écosystème.

08/05 - Un militant écologiste sauvagement assassiné près de la commune de Moramanga par une quarantaine de trafiquants. Henri Rakotoarisoa, âgé de 70 ans, dénonçait depuis deux ans les coupes de

⁴ <https://www.koolsaina.com/la-journaliste-gaelle-borgia-recompensee-a-londres-pour-son-reportage-sur-la-famine-a-madagascar/>

bois illicites des trafiquants sur une parcelle de forêt primaire. « *On l'a retrouvé les mains attachées, le cœur et la gorge embrochés comme un vulgaire animal. Son dos était aussi lacéré* », confie Ndranto Razakamantina, président de l'Alliance Voahary Gasy (AVG). Henri Rakotoarisoa était le leader du VOI, une association locale qui protégeait le dernier vestige de forêt primaire entre les districts de Moramanga, Manjakandriana et Andramasina. Ce lanceur d'alerte dénonçait en vain depuis des années les coupes de bois illicites sur la parcelle et effectuées par des locaux. « *C'était des individus de la commune limitrophe, probablement payés pour exploiter illicitement la forêt*, explique Aïna (prénom d'emprunt), membre du VOI, qui préfère rester anonyme. *Nous nous sommes constitués en association l'an passé pour obtenir le transfert de gestion de la forêt auprès du ministère.* » La veille de l'assassinat, une assemblée générale de l'association a eu lieu pour préparer la venue d'agents du ministère. « *Ces agents devaient nous aider à délimiter les parcelles. Les trafiquants n'ont pas apprécié* », ajoute Aïna. Des questions aussi subsistent sur les commanditaires du trafic. « *Depuis quelques mois, de nombreux camions étaient présents pour faire l'aller-retour entre la capitale et la parcelle* », poursuit-il. Selon le député local Bina Andriamajanto, qui explique s'être entretenu avec les meurtriers après avoir été alerté, ces derniers se sont rendus tout de suite au poste de la gendarmerie par peur des représailles. Ce conflit entre le militant et les trafiquants existe depuis septembre 2021. Ces derniers réussirent à accuser Henri Rakotoarisoa et à le faire placer sous mandat de dépôt pour troubles à l'ordre public. La ministre de l'environnement a présenté ses condoléances à la famille, promettant que des représentants du ministère se rendraient sur place pour prendre des sanctions. Le président de l'AVG annonce que la société civile va porter plainte pour dénoncer un assassinat sans précédent dans l'histoire de la Grande Île.

11/06 - Le meurtre d'Henri Rakotoarisoa ne laisse pas indifférent les Nations unies. Dans un communiqué, l'organisation « *dénonce toutes formes d'intimidation à l'encontre des personnes et groupements œuvrant pour la préservation des ressources naturelles de Madagascar. Le Système des Nations unies salue solennellement l'engagement exemplaire de Rakotoarisoa dans la lutte pour la sauvegarde du patrimoine forestier de sa région, et exprime, par la même occasion, tout son soutien aux acteurs malgaches de la préservation environnementale dont le dévouement est au cœur de la préservation de la planète* ». Il encourage le gouvernement à prendre ses responsabilités face à cette situation qui préoccupe autant la population que les organisations de la société civile. « *Le SNU prend acte des initiatives du gouvernement et les autorités judiciaires pour l'éclaircissement de cette affaire et les exhorte à établir la vérité sur les motifs et circonstances ayant conduit au décès de M. Rakotoarisoa et à assurer que les personnes responsables de cet assassinat soient jugées et punies, conformément aux normes de l'Etat de droit* », précise-t-il dans son communiqué.

15/06 - Mobilisation générale contre la mort du défenseur d'aires protégées, Henri Rakotoarisoa. Un groupe de partenaires techniques et financiers (PTF) a publié un communiqué qui fait écho aux réactions de la société civile et du Système des Nations unies. Sans ambages, les PTF requièrent des autorités « *une enquête approfondie et transparente sur cette affaire odieuse, de traduire en justice les criminels, leur donner des sanctions exemplaires et surtout renforcer la protection des personnes et groupements qui mènent le combat noble contre les trafics des ressources naturelles dans la Grande île.* ». L'Express écrit : « *Le cas ayant mené au décès et le fait que les villageois se soient solidairement rendu aux autorités pourraient être une forme de rejet de la politique environnementale. Durant une séance de questions-réponses à l'Assemblée nationale, des députés ont rapporté des frustrations locales à la ministre de l'environnement de l'époque. La raison serait que l'extension de certaines aires protégées réduit les surfaces d'exploitation des villageois.* »

21/06 - Ouverture du procès de l'assassinat du militant écologiste Henri Rakotoarisoa. La juge d'instruction d'Ambatolampy a accueilli dans son bureau du tribunal de première instance la veuve et le fils du militant écologiste. « *La famille est dévastée. Elle croyait avoir fait du bien à la communauté [en tentant de protéger la forêt] ; or en retour, la communauté a assassiné son père et mari* », raconte Me Mamy Raharimanantsoa, l'avocate de la famille. La famille du défunt et certains des 35 accusés ont commencé à être auditionnés. La juge a procédé à une confrontation entre un témoin à charge et plusieurs suspects. Les organisations de la société civile, qui accusent le gouvernement de laxisme sur ces questions de protection des lanceurs d'alerte, ont d'ores et déjà annoncé leur volonté de surveiller au plus près la tournure de ce procès qu'elles souhaitent historique. Elles exigent justice pour celui qu'elles qualifient de martyr de la lutte pour la protection de l'environnement. « *On demande à la justice des décisions fermes. La loi donne une fourchette de sanctions. Qu'on respecte cette fourchette. Mais pas en deçà surtout. Les décisions sursitaires ne donnent pas des exemples* », affirme Me Tita Raharijaona, qui représente plusieurs associations de protection de l'environnement. Deux des suspects ont été placés sous mandat de dépôt, ce qui porte à neuf le nombre d'individus placés en détention provisoire. Les dix derniers suspects seront entendus à leur tour par la juge. Tous ont entre 30 et 50 ans, sont des paysans de la zone où vivait le protecteur de la forêt et n'ont, pour le moment, aucun avocat. Ils sont suspectés d'avoir agi pour le compte d'un commanditaire. Lors d'une conférence de presse qui s'est tenu le 17 juin dans la capitale, 71 organisations de la société civile ont alerté sur le sort réservé aux lanceurs d'alerte et demandé des actions concrètes des autorités pour leur protection.

22/06 - Suite au meurtre du lanceur d'alerte de crimes environnementaux Henri Rakotoarisoa, le Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) demande à l'Etat de déployer des orientations stratégiques claires démontrant la priorité absolue et transversale de préservation et de protection de l'environnement sur les intérêts économiques. L'objectif étant de mettre fin aux pratiques inhumaines perpétrées par des opérateurs économiques dépourvus de scrupules.

03/06 - Deux braconniers arrêtés pour trafic de lémuriniens dans une aire naturelle protégée du Nord-Est. Ils avaient en leur possession 46 lémuriniens couronnés, une espèce endémique et protégée, dont un seul a survécu. D'après leurs déclarations, les individus comptaient revendre les bêtes à des hôteliers d'une ville voisine, à des fins de consommation. Nicolas Salo, directeur régional de l'ONG Fanamby, qui a lancé l'alerte, explique que les braconniers ont capturé le mâle alpha du groupe et l'ont emprisonné. Ce dernier a alors appelé ses congénères à l'aide. Au fur et à mesure les braconniers ont capturé les lémuriniens et les ont empoisonnés pour les transporter plus facilement vers la ville de Sambava. Nicolas Salo estime que le mode opératoire est particulièrement odieux. « *Auparavant les braconniers se "contentaient" d'empoisonner les lémuriniens avec des fruits empoisonnés. C'est la pauvreté qui pousse les gens aux crimes environnementaux, qu'il s'agisse de braconnage ou de coupe de bois.* » Selon les premiers éléments de l'enquête, il pourrait s'agir d'un réseau. Les braconniers risquent de 2 à 5 ans d'emprisonnement, selon le code des aires protégées. Ils sont placés sous mandat de dépôt en attendant leur procès.

10/06 - Le ministère de la pêche et des ressources halieutiques projette de mener, avec les partenaires techniques et financiers, une étude sur les stocks en matière de ressources marines. L'inexistence de données relatives à ces réserves fait que le pays continue d'exploiter ses ressources sans savoir ce qu'il lui reste comme stock disponible. Un danger en matière de conservation et de restauration de ces ressources. La pêche constitue une source de revenus pour 1,5 million de Malgaches, contribue à 7 % du PIB et représentait 6,6 % des exportations en 2018. « *Nous n'avons pas mené d'études pour évaluer les impacts du changement climatique sur nos ressources marines tout comme nous n'avons pas mené d'études pour évaluer les effets de la pêche illégale sur la situation socio-économique du pays* », confie Mahatante Paubert. Reste à trouver un financement pour réaliser cette indispensable étude que l'Etat n'a pas les moyens de prendre en charge seul.

01/06 - Des zones d'ombre planent encore sur la quantité de lingots d'or qui ont été saisis à Anjajavy, dans la commune d'Antonibe, district Analalava, le 8 avril. La quantité réelle déclarée officiellement saisie diffère avec celle que certaines sources évoquent. Une perte de plusieurs kilos d'or aurait été constatée entre l'interpellation de quatre trafiquants et l'arrivée des éléments de la gendarmerie. Un signalement a été lancé par la population concernant le va-et-vient de deux personnes étrangères au village sur les lieux ce jour-là. Le comité local de vigilance a interpellé ces deux personnes avec deux autres. Ils ont transporté des objets vers une embarcation amarrés sur la plage, affirment des sources concordantes. Des fouilles opérées par les habitants ont permis de mettre en échec la tentative d'exportation illicite de ces métaux précieux. Six lingots auraient été soustraits de la totalité des objets saisis. Les trois personnes interpellées ont été placées en détention préventive à la maison de force de Tsiarahy. Le 4^e individu a pris la fuite. Les lingots d'or saisis ont été déposés à la Banque centrale.

09/06 - Les 18 kg de lingots d'or interceptés en avril au départ d'Ambanja avaient été récupérés par des hommes de mains d'un ressortissant asiatique, Ru, connu dans le Nord comme collecteur d'or en provenance des mines de Betsiaka à Ambilobe, ouvertes à des exploitations sauvages. Les lingots devaient être transportés à 50 km au large vers un autre bateau à direction de Mayotte. Les trafiquants interpellés seraient déjà parvenus à exporter des lingots illicitement avec ce même mode opératoire en janvier et mars. Ru aurait pu opérer en toute clandestinité en exploitant les failles liées au manque de vigilance des autorités locales concernant la surveillance de l'exploitation aurifère de la région. Une complicité serait même à craindre étant donné que l'exploitation des mines d'or de Betsiaka est de notoriété publique. Onze kilos d'or sur les dix-huit interceptés par les membres du comité local de vigilance auraient disparu. Le président de ce comité local de vigilance n'a, jusqu'à présent, pas été interpellé pour tenter de faire la lumière sur cette disparition.

12/06 - Chantage - Les compagnies aériennes sud-africaines ne peuvent plus opérer de vols vers Madagascar car les autorités malgaches voudraient d'abord récupérer les 73,5 kilos de lingots d'or saisis en Afrique du Sud, selon un quotidien sud-africain⁵. Les autorités malgaches (douane, gendarmerie, autorités sanitaires, ACM) avaient laissé l'avion partir avec les lingots puis ont menti, disant que l'avion n'avait pas été soumis aux contrôles, rappelle Gail Borgia, correspondante de *France 24*.

⁵ https://www.dailymaverick.co.za/article/2022-06-08-madagascar-denies-entry-to-south-african-aircraft-and-it-might-have-something-to-do-with-a-stash-of-gold-bars/?fbclid=IwAR3FuOnYPyWX4ebB0_3r96WCcu3sCqZxmmGwGqDEP53LdXOws1_NcPjh6g

15/06 - Plus de 1,3 kg d'or saisi à Ivato, trois ressortissants étrangers interpellés. L'un d'entre eux est un ressortissant indo-pakistanaï qui a dissimulé 895 grammes dans son rectum. Les deux autres sont des Chinois qui ont caché les 415 grammes restant dans leurs vêtements. Les fonctionnaires auraient également découvert des pierres précieuses dans les effets personnels de ces trois individus qui devaient prendre un vol à destination d'Addis Abeba. Il y a quelques mois, les autorités ont annoncé vouloir renforcer les contrôles au niveau des aéroports pour limiter les risques de trafics de ressources minières. Des restrictions ont été évoquées pour les voyageurs mais elles ont été abandonnées très vite, en raison des polémiques qui s'en sont suivies. Des sources concordantes indiquent que le ministère des transports a dû poser certaines conditions aux compagnies qui assurent la liaison avec les pays connus comme les principales destinations des trafiquants d'or en provenance de Madagascar, comme les Comores, les Seychelles ou l'Afrique du Sud.

29/06 - Trafic à Ivato - Une mule cache 835 g d'or et 20 g de saphir dans son rectum. Une fois de plus, une tentative d'exportation illicite d'or et de pierres précieuses a eu lieu mardi à l'aéroport internationale d'Ivato. Mais elle a pu être déjouée par les douaniers. Le Sri Lankais devait prendre un vol d'Air Mauritius pour se rendre à Colombo. C'est lors d'un passage au magnétomètre que les douaniers auraient constaté la présence de métaux dans son corps.

03/06 - Taolagnaro - Pollution des eaux : les résultats des investigations déchargent QMM. Le rapport d'interprétation et d'analyse des eaux du lac d'Ambavarano, non loin du seuil-déversoir mis en place par Rio Tinto/QMM, est enfin dévoilé. Après des mois de tension entre les communautés des pêcheurs et QMM, les résultats sont plutôt rassurants pour la compagnie. Les données du laboratoire chargé de l'investigation déchargent en effet la compagnie des suspicions de pollution des eaux dont elle était accusée. Le ministre de l'eau, Fidiniavo Ravokatra, a indiqué qu'à la suite des analyses deux éléments dépassent les normes, l'aluminium et le pH. Toutefois, « *l'aluminium se trouve en abondance dans le sol dans le processus de pédogenèse et est transporté jusque dans l'eau par le phénomène de lessivage. Néanmoins, l'origine anthropique est aussi probable* », explique le laboratoire. « *Pour les nitrates, les teneurs respectent à la fois les concentrations de la norme de potabilité et de la norme de rejet. Les teneurs en phosphates sont très basses par rapport à la teneur des normes de rejet. Leur présence dans l'eau est surtout liée aux activités agricoles des communautés dans l'ensemble du bassin versant* », précise le laboratoire. Une bonne nouvelle pour QMM mais pas pour les pêcheurs qui dénoncent depuis plusieurs mois l'impact des activités de cette dernière sur leur quotidien, écrit *Tribune*.

09/06 - Chantage financier de haut niveau - Une somme importante est demandée à la compagnie minière QMM, sans quoi, « la paix ne sera pas garantie à Taolagnaro », croit savoir L'Express. Alors qu'un semblant de calme est revenu à Tolagnaro, des rumeurs font état de tentatives de racket de la part de personnalités politiques à l'endroit de QMM. Les résultats officiels des analyses des échantillons procédés par l'INSTN et les laboratoires autorisés par l'État ne sont toujours pas connus. Le flou est entretenu. Ces résultats fixeront pourtant le sort de la compagnie. Entre-temps, le directeur général de l'ANDEA (Autorité nationale de l'eau et de l'assainissement) a été remplacé par le nouveau ministre de l'eau et de l'assainissement. Depuis la demande de l'État d'engager des audits de la compagnie, celle-ci exige de nouveau une recapitalisation de la part de l'État-actionnaire. « *Je pense que c'est politique, très politique* » livre une source locale. L'union de l'État malgache avec la compagnie devrait être révisée en 2023. L'État a demandé des comptes à QMM sur ce que celle-ci peut réellement apporter au pays.

22/06 - Des drones pour la conservation de la biodiversité. Après 3 ans de tests, Madagascar est en passe de devenir un leader dans ce concept lié à la protection de l'environnement. Grâce à un partenariat entre le ministère de l'environnement et l'ONG britannique Durrell, un projet de comptage des « *Bandro* », des lémuuriens aquatiques endémiques de l'Alaotra, a été réalisé avec succès. De même, des reboisements assistés par drone connaissent un taux de réussite de plus de 65 %. Le drone s'utilise également dans la lutte contre les feux de brousse. Un atelier sur l'utilisation du drone dans la conservation de la biodiversité a été organisé. Le projet, qui regroupe le ministère de tutelle, Madagascar National Parks et Durrell, avance à grand pas, avec notamment la formation de pilotes malgaches issus de MNP. Madagascar dispose de 5 drones pour cette opération.

23/06 - Un pesticide controversé utilisé dans la lutte antiacridienne. En avril 2022, Madagascar a reçu du Maroc 60 000 litres de pesticides conventionnels (Chlorpyrifos) à titre de don pour la campagne de lutte antiacridienne 2021-2022. Le gouvernement, par le biais de l'IFVM (Centre de lutte antiacridienne à Madagascar), a également commandé d'autres lots avec des équipements de lutte supplémentaires. Bien qu'homologué, l'utilisation du Chlorpyrifos soulève un grand questionnement. L'Europe en a interdit la production et l'usage alors que le produit importé à Madagascar par le truchement du Maroc est fourni par la firme néerlandaise Simonis B.V. Ce pesticide est jugé nocif pour l'environnement, la santé humaine, les crustacés et d'autres éléments vivants. Les points d'eau, les parcs et les zones d'agglomération sont donc à éviter. « *Nous*

avons suggéré à la FAO de changer de pesticide. Mais notre législation ne prévoit aucune disposition interdisant le Chlorpyrifos », déplore Nomenjanahary Saholy Ramiliarijaona, directrice de la protection des végétaux au ministère de l'agriculture et de l'élevage. De plus, poursuit-elle, « l'agence onusienne se réfère aux normes de l'OMS. Tant que cette dernière s'en tiendra à ses règles, la FAO sera toujours en droit d'utiliser ce produit », explique-t-elle. La pratique doit désormais tenir compte de l'interdiction de l'UE dans la mesure où plus de 40 % des produits végétaux exportés de Madagascar sont destinés à l'Europe. L'acquisition de ces pesticides vise à maîtriser l'invasion acridienne sur une superficie totale de 400 000 ha. Neuf des 23 régions de l'île – majoritairement côtières et parmi les plus vulnérables – sont affectées. Les effets du changement climatique et la déforestation contribuent à l'élargissement de l'aire grégarigène

23/06 - Société civile : « *L'insécurité menace la sécurité des lanceurs d'alerte* ». Les ONG Transparency international-Initiative Madagascar, Alliance Voahary Gasy et INDRI annoncent qu'elles apportent leur plein soutien à l'association communautaire « *Razany Vohibola* », qui cogère la forêt de Vohibola, située près du canal des Pangalanes. D'une superficie d'environ 2 800 ha, la forêt de Vohibola, qui fait partie du domaine privé de l'Etat, abrite une faune et une flore endémiques d'une grande richesse. Les protecteurs de cette forêt dénoncent régulièrement des coupes illégales de bois, du charbonnage illicite et du commerce illégal de lémuriers par des trafiquants qui, pour commettre leurs méfaits, n'hésitent pas à brûler la forêt. En retour, ils sont régulièrement menacés par ces trafiquants, qui font parfois l'objet d'arrestations, mais rarement de condamnation par la justice. Cette situation d'impunité les met en danger, ainsi que les autres membres de l'association « *Razan'ny Vohibola* ». Le procès d'un présumé braconnier arrêté lors d'une descente de l'administration dans la forêt de Vohibola pour des faits de charbonnage illicite aura lieu ce jour. Par ailleurs, les trois entités membres de cette société civile déclarent : « *pour éviter que d'autres défenseurs et lanceurs d'alerte comme le défunt Henri Rakotoarisoa ne subissent des représailles pour leur action en faveur de la protection de l'environnement, nous enjoignons la justice à punir sévèrement les criminels environnementaux* ». En outre, elles réitèrent que l'adoption d'un cadre juridique de protection des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte est plus urgente que jamais.

► Foncier, agri-business, aménagements

01/06 - Les porteurs de projets en agribusiness en quête de partenaires, d'investisseurs et de financeurs appelés à se manifester auprès de l'Economic development board of Madagascar. D'après le ministère de l'agriculture, cet appel s'adresse surtout aux opérateurs économiques malgaches désirant investir dans la chaîne de valeur de l'agribusiness, aux propriétaires de terrain de plus de 100 hectares qui sont en quête d'investisseurs, de partenaires ou de financeurs. Cet appel à projet s'adresse également aux producteurs et groupements de producteurs à la recherche de partenaires ou d'acheteurs et ainsi qu'aux acheteurs de produits agricoles.

03/06 - Agri-business : 120 projets portés par des nationaux identifiés. Près de 20.000 ha de terrain sont prêts à être valorisés. Ils ne sont pas mis en vente aux investisseurs nationaux. « *Notre devise consiste à promouvoir cet agri-business en développant l'agriculture familiale. Force est pourtant de reconnaître que l'on ne peut pas booster les trois secteurs qui contribuent à la sécurité alimentaire et au développement rural, à savoir, l'agriculture, l'élevage et la pêche, sans l'intervention du secteur privé. Raison pour laquelle, nous avons lancé cette initiative visant à mettre en relation directe les exploitants agricoles familiaux et les propriétaires de terrain à grande superficie, soit plus de 100 ha ainsi que les opérateurs qui s'intéressent à acheter la production agricole ou bien à mettre en place des unités de transformation agricole, entre autres* », a déclaré le ministre de l'agriculture et de l'élevage, Harifidy Ramilison, qui tient à préciser qu'il n'y a nullement lieu de vendre les terrains aux opérateurs économiques œuvrant dans le domaine de l'agri-business. Pour officialiser la mise en relation entre les parties prenantes, un forum de B to B sur l'agri-business est organisé le 18 juin au CCI Ivato. Des contrats inscrivant les engagements de chaque partie, seront ensuite signés. « *La Chambre d'agriculture et le Comité national de l'agriculture familiale se disent rassurés de ne pas être déposés de leur foncier et que leurs productions trouvent preneurs* », note Midi.

L'Express écrit : « *Sur les 60 millions d'hectares de superficie que compte le pays, près de la moitié se prête à l'agriculture et 18 millions demeurent encore disponibles. Une étendue qui fait de la Grande île un prétendant presque sans concurrent pour devenir le principal grenier de la sous-région. Depuis des dizaines d'années, le monde rural a su démontrer que l'on peut proposer une large gamme de produits agricoles (riz, fruits et légumes, épices, plantes pour les huiles essentielles...) grâce à la diversité des conditions pédoclimatiques et à l'existence de ressources en eau pour l'irrigation et la production d'énergie. L'idée de booster l'entrepreneuriat et les investissements dans le secteur agricole est donc bien justifiée.* »

10/06 - Adoption sans amendement du projet de loi sur l'agrégation agricole par le Sénat. L'objectif consiste à améliorer la mise en relation entre les groupements de producteurs dits agrégés et les opérateurs dits agrégateurs, sur la base d'un contrat. « *Les deux parties vont ainsi se regrouper dans le but de satisfaire les besoins en production agricole du marché tant en quantité qu'en qualité. Ce qui permettra de booster la*

production et par la suite de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire », a fait savoir le ministre de l'agriculture et de l'élevage, Harifidy Ramilison.

20/06 - Le Groupement des riziculteurs de la région Ihorombe (Kompava) et le groupe STOI Agri Madagascar ont scellé un partenariat relatif à la production de riz hybride et la mise en œuvre de la culture d'agrégation sur une superficie de 10 000 ha pendant une période de cinq ans, de 2022 à 2027. Dans le cadre de ce partenariat, la STOI fournira les semences et les engrais aux riziculteurs qui assureront la production. La technologie du riz hybride permettra à Madagascar d'aboutir à des rendements de 8 à 12 tonnes à l'hectare.

20/06 - Le Collectif Tany pour la défense des terres malgaches continue de contester la stratégie des autorités d'atteindre l'autosuffisance alimentaire à l'aide de l'agrobusiness. Il exhorte les promoteurs publics et privés à éviter à tout prix d'expulser les communautés malgaches de leurs terroirs et à trouver des solutions de manière concertée et tenant compte de l'avis des occupants concernés. En plus de porter atteinte aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des citoyens, cela diminuerait le niveau d'autosuffisance alimentaire au niveau local, voire national, souligne-t-il.

09/06 - Andry Rajoelina annonce le lancement de la guerre contre les réseaux mafieux impliqués dans des affaires d'accaparement de terrains. Lors de la cérémonie d'ouverture du Colloque national sur le foncier il a demandé aux citoyens, maires, chefs de région et à tous les responsables étatiques de dénoncer les cas d'accaparement de terrains. Sont pointés du doigt tout particulièrement la justice, le service des domaines et le service topographique. Des sanctions sévères seront infligées à l'encontre de tous ceux qui sont impliqués dans de telles affaires. Désormais elles seront jugées au pénal. La création d'un tribunal spécial foncier a été confirmée, au grand dam du SMM. Pour ce qui est des magistrats impliqués dans des affaires de corruption, Andry Rajoelina annonce qu'il présentera leur dossier au Conseil supérieur de la magistrature. Le chef de l'Etat a souligné la nécessité du passage à la digitalisation des dossiers fonciers pour assurer une gestion efficace, fiable et transparente. 80 % des litiges au niveau des tribunaux concernent les conflits fonciers. Beaucoup de familles ou d'individus n'ont ni titre foncier, ni certificat foncier, documents essentiels pour la sécurisation de la terre. La problématique de la terre à Madagascar entrave et ralentit fortement le développement économique et social.

14/06 - Une grande partie des résolutions du colloque sur le foncier porte sur la gestion des terrains publics. Une proposition veut notamment réduire la durée du bail emphytéotique à 30 ans. Le sujet prête souvent à la controverse, voire à des conflits, surtout lorsque des investisseurs étrangers se retrouvent au centre des discussions. Les résolutions du colloque national sur le foncier sont claires sur le sujet. Les participants ont souhaité réduire la durée des baux emphytéotiques et que l'accord soit acté à un niveau gouvernemental. Ceux qui ne respectent pas le cahier des charges verront leur contrat de bail résilié. Outre les questions économiques, le débat sur le bail emphytéotique a une portée socio-culturelle importante. Des responsables sont souvent accusés de vendre la terre des ancêtres lorsqu'ils accordent des baux à très longue durée (jusqu'à 99 ans). Pourtant, ces durées s'avèrent nécessaires lorsqu'il s'agit de grands investissements, surtout pour ceux qui ont une dimension industrielle. Pour un juriste, néanmoins, *« la réduction de la durée du bail emphytéotique ne devrait pas avoir des conséquences dissuasives sur les investisseurs, une fois que les conditions de renouvellement et le cahier des charges seront claires ».*

17/06 - Andry Rajoelina annonce la mise en place d'un centre d'appui à la gestion foncière au niveau des districts. Il serait composé entre autres d'avocats et de magistrats pour traiter les doléances et octroyer des conseils juridiques. Cette structure s'occuperait aussi de la distribution de titres fonciers. Le cadre juridique relatif à l'instauration de ce centre d'appui sera opérationnel très prochainement. Les maires et les chefs districts pourront ainsi s'occuper de la distribution des titres fonciers, après témoignages et consultations de la population au niveau des quartiers. Pour assurer cette tâche, les chefs districts et les maires seront soumis à un engagement pénal pour prévenir la corruption et le favoritisme.

Franchise douanière. Pour encourager l'investissement dans le secteur agricole et pour promouvoir l'agribusiness, l'Etat envisage aussi d'accorder une franchise douanière aux investisseurs souhaitant investir dans ce domaine.

01/06 - Madagascar ambitionne de concevoir une Smart City à l'image de Dubaï, a déclaré Andry Rajoelina lors de son allocution, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du « *Seamless Middle East 2022* », dont il est l'invité d'honneur. *« En créant notre nouvelle ville Tanamasoandro, nous voulons être le leader de l'Afrique en matière de développement numérique optimisé et accéléré »* a-t-il notamment déclaré.

24/06 - « Construction d'autoroute : pas une priorité », titre La Gazette. La construction de l'autoroute Antananarivo-Toamasina figure parmi les promesses présidentielles. Les premiers travaux seront assurés par l'Etat avec un budget estimé à 301 milliards Ar, rappelle *La Gazette* qui considère qu'il ne s'agit pas d'une

priorité. « Une enveloppe de départ (...) qui se réduira considérablement en cours de route en allant dans les poches des dirigeants et dont il ne restera que des miettes, alors que les travaux [ne seront réalisés] qu'à 5 %. (...) Les routes nationales sont presque toutes restées sans aucune réhabilitation et l'on compte construire une autoroute... Cette mise en avant du projet n'est qu'une précampagne avant 2023. (...) A titre de rappel, un projet de construction d'autoroute avait déjà été prévu sous le régime Rajaonarimampianina avec le soutien de la Chine. Mais le projet n'a pas eu de suite et un nouveau projet avec un nouveau tracé passant par Ambatondrazaka a été lancé. Les travaux bénéficieront d'un financement des partenaires financiers. L'entreprise égyptienne Samcrete a déjà été identifiée pour assurer les travaux. Ce financement devait ensuite être amorti par le péage. »

► Economie – Social

02/06 – « Un rapport de la Banque mondiale s'alarme de la situation économique de Madagascar, » titre RFI. La croissance ralentit et Madagascar a besoin d'un nouvel élan de réformes pour redresser la barre. C'est en substance le message du dernier rapport de la Banque mondiale, intitulé « *Perspectives économiques de Madagascar : Surmonter la tempête* ». Le pays a besoin de changements profonds pour faire face aux chocs qu'ont été la pandémie de coronavirus et les conséquences de la guerre en Ukraine, estime l'organisation. 2,6 % de croissance en 2022 contre 4,4 en 2021. Taux de pauvreté de 81 %. Sans surprise, Madagascar accuse le coup de plusieurs chocs exogènes. Le manque d'investissement étranger, le manque structurel de gouvernance, font que l'économie est d'autant moins résiliente, estime le rapport. Résultat : la récession qui frappe actuellement la Grande Île est trois fois plus importante que sur le continent. Il faudra environ 70 ans à Madagascar pour rattraper le Rwanda, pays qui était au même niveau économique que la Grande Île à l'aube des années 2000. Plusieurs priorités sont mises en avant comme particulièrement urgentes, notamment : une stratégie claire pour accélérer la vaccination des personnes vivant en situation de vulnérabilité dans les zones urbaines et touristiques (la Grande île présente un taux de vaccination contre le Covid-19 de 4,2 % pour les personnes ayant suivi le schéma de vaccination complet) ; la restauration des services publics essentiels et des infrastructures de connectivité suite aux récents chocs climatiques ; des mesures fortes visant à réduire l'insécurité alimentaire et à stimuler la production agricole nationale; des réformes de la tarification du carburant et de l'électricité ; un nouvel élan pour stimuler l'accès au haut débit et aux services numériques ; et davantage de transparence et de redevabilité dans le secteur public. Ce rapport souligne également l'importance d'améliorer les performances des écoles publiques suite à la détérioration continue des résultats d'apprentissage ces dernières années. Il suggère une nouvelle approche pour améliorer les performances, comprenant des mesures renforçant la sélection et l'évaluation des enseignants, la gestion des salaires et des subventions scolaires, le mécanisme de recours et la participation des communautés locales. La lutte contre la corruption est également un sujet qui n'a pas été occulté par les experts de la Banque mondiale. « *L'application des politiques de lutte contre la corruption reste limitée* », constatent-ils.

13/06 - Conflit en Ukraine - Une réduction des exportations à prévoir pour Madagascar, selon la Banque mondiale. Une décélération de la demande pour les principaux produits agroalimentaires et manufacturiers malgaches vers l'UE est à prévoir avec la crise en Ukraine. La révision à la baisse de la croissance de la zone euro à elle seule devrait réduire la croissance de la Grande île de 0,3 % cette année. L'impact du fléchissement de la demande extérieure dans son ensemble devrait réduire d'environ 0,5 % les projections de croissance de 2022 pour Madagascar.

29/06 - L'Union européenne se dit inquiète par rapport aux conséquences de la crise ukrainienne en Afrique, dont à Madagascar. Le risque d'intensification de l'insécurité alimentaire est surtout mis en avant. Madagascar a importé 50 % de son blé de Russie et 25 % de cette denrée d'Ukraine l'année dernière. Le carburant, dont le prix a considérablement augmenté sur les marchés mondiaux en raison de cette crise, représente par ailleurs environ 27 % des importations totales de la Grande île.

03/06 - Insécurité alimentaire aiguë dans le Sud : situation aggravée, 1,68 million de personnes touchées. Pour les régions du Grand Sud, la situation actuelle semble pire que celle attendue lors de la projection en novembre 2021. « *Lors de l'analyse de novembre 2021, 31 % de la population était estimée en insécurité alimentaire élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus) sur la période de mai-août 2022, contre 33 % pour la période d'avril-août 2022 actualisée dans la présente analyse* », peut-on lire dans le cadre intégré de la classification alimentaire ou analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë. Sur les 1,68 million de personnes classées en insécurité alimentaire aiguë élevée, 189 000 sont en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC). Les régions du Sud connaissent aussi une inflation généralisée depuis la crise du Covid-19. Une situation exacerbée par la guerre en Ukraine, ajoute le rapport.

04/06 - Grand Sud Est : Mananjary, Manakara, Vohipeno et Nosy Varika touchés par la faim. « Dans cette zone impactée par les cyclones et les inondations, les assistances n'ont pas atteint plus de 15 % de la population », peut-on lire dans le cadre intégré de la classification de la sécurité alimentaire ou IPC

publié fin mai. « *Huit à neuf ménages sur dix ont des scores de consommation alimentaire limite ou pauvre* ». L'indice domestique de la faim (IDF) dans les districts du Grand Sud Est, est de 61 % pour Mananjary, 48 % pour Manakara, 70 % pour Vohipeno et 64 % pour Nosy Varika. Pour faire face à de telles situations critiques, cinq à sept ménages sur dix déploieraient des stratégies de crise et d'urgence.

10/06 - La récolte de riz a chuté de 6 % pour s'établir à 4 millions de tonnes en 2021/2022, rapporte *L'Express* citant les dernières données de la Banque mondiale. Selon l'institution financière, cette contreperformance est imputable à la sécheresse sévère qui a entraîné le retard du début de la saison culturale, en dépit des pluies inattendues qui ont arrosé des régions arides. Cette mauvaise situation de l'offre a entraîné une croissance de 15 % des importations en volume de riz blanc, à 650 000 tonnes, pour stabiliser le prix de la denrée sur le marché local.

02/06 - Electrification : Madagascar fait face à une « famine énergétique », titre *La Gazette*. Le manque d'énergie nuit aux moyens de subsistance de la majorité et détruit les rêves de millions de jeunes. La consommation totale d'électricité par habitant n'est que de 75 kWh, parmi les plus faibles au niveau planétaire et comparativement à une moyenne de 500 kWh par habitant en Afrique subsaharienne. Madagascar accuse un retard significatif en matière d'électrification comparé à d'autres pays du continent. Seuls 14-15 % de la population a accès à l'électricité. Le quotidien écrit : « *Sans une volonté réelle de mettre en œuvre prioritairement une politique crédible pour lutter contre cette pauvreté énergétique, Madagascar sera encore plus pauvre dans dix ans. La construction de la nouvelle ville 'Tanamasoandro' par un grand groupe privé richissime de Dubaï serait-elle plus prioritaire que l'attraction d'autres sociétés privées, plus humaines, du secteur énergétique pour parvenir à subvenir aux besoins de la population et de l'économie, de manière satisfaisante ?* »

13/06 – Le ministre de l'énergie et des hydrocarbures, Andry Ramaroson, a pris la parole pour expliquer la situation critique dans laquelle se trouve la Jirama. Il invoque d'abord « *le prix du fioul qui a doublé* » depuis le début de la guerre en Ukraine. Cela grève encore un peu plus les finances de la Jirama et réduit ses possibilités d'achat de carburant pour faire fonctionner ses centrales électriques. C'est aussi le bras de fer entre les pétroliers et l'État qui fait blocage. Le ministre évoque « *un manque de confiance* » entre les deux parties : les négociations sur la nouvelle structure des prix à la pompe et les arriérés de l'État envers ces derniers n'ont pas encore abouti. Ces arriérés s'élèvent à plus de 200 milliards Ar (46 millions d'euros). Pour l'heure, fini les réquisitions de carburant auprès des compagnies pétrolières, raison pour laquelle la société se fournit directement à la pompe dans certaines régions, explique Andry Ramaroson. Le DG adjoint a rappelé que l'incendie de la centrale hydroélectrique d'Andekaleka, la plus grosse du pays, en début d'année, a aussi créé un déficit de production important de 49 Mw. Les délestages s'intensifient et exaspèrent les usagers. Andry Rajoelina lui-même a été victime d'un délestage lors d'une intervention publique, provoquant une grosse colère.

17/06 - Les délestages font rage. Les habitants d'Itaosy, dans l'Atsimondrano, sont descendus dans la rue pour manifester bruyamment leur mécontentement. Brûlant des pneus au milieu de la chaussée, les habitants de cette localité très peuplée ont voulu tirer la sonnette d'alarme à coup de sifflets et de cris. Les coupures peuvent durer toute la journée et une bonne partie de la nuit, ne permettant pas aux usagers d'exercer leurs activités professionnelles ni d'organiser la vie familiale. Les délestages touchent quasiment tous les quartiers de la capitale et ses environs, et se sont également intensifiés dans les régions, avec des horaires préétablis pour les coupures. Des quartiers classés zone rouge car abritant des hôpitaux et des bâtiments administratifs sont touchés

18/06 - Jirama : importation directe de carburant pour réduire les dépenses. Le problème de la société d'Etat reste toujours la gestion et les dépenses excessives. Une situation délicate qui ne lui permet pas d'effectuer de gros investissements matériels et provoque par la suite une défaillance de son offre, avec une multiplication des délestages. Pour y remédier, la direction envisage de procéder à l'importation directe de carburants, sans passer par les compagnies installées dans le pays. Mais pour cela il faudra une réquisition, une procédure longue et compliquée. La hausse du prix des carburants annoncée pour les prochaines semaines risque d'aggraver considérablement la situation de la société.

21/06 - Des questions commencent à se poser concernant les dépenses de la Jirama en 2022 alors que la société se trouve en pleine crise financière. Alors que la subvention prévue dans la loi de finances initiale 2022 était de 380 milliards Ar, l'Etat prévoit d'affecter 500 milliards Ar d'appui financier dans le projet de loi de finances rectificative, soit 120 milliards supplémentaires. A titre comparatif, cette enveloppe est 50 fois supérieur au budget alloué au ministère du tourisme et 100 fois supérieur à celui du ministère de l'artisanat. Les chiffres annoncés dans l'avis général de passation des marchés 2022 suscitent des vives réactions et de l'incompréhension. Ainsi, le montant estimatif du marché pour le nettoyage et le jardinage des sites de la Jirama de la capitale, réparti en 15 lots, est de plus d'un milliard Ar alors que le délestage et les coupures reviennent en force. La fourniture de jouets pour les enfants du personnel est, quant à elle, estimée à 300

millions Ar tandis que pour la fourniture des produits pharmaceutiques, l'estimation est de 12 milliards, de 244 millions pour la fourniture des produits dentaires. La volonté du gouvernement de lancer un audit des comptes de la société a rencontré une certaine hostilité.

19/06 - 73 passagers débarquent à Madagascar par le premier vol commercial de Turkish Airlines depuis la fermeture des frontières en mars 2020. Comme pour les premiers vols des autres compagnies revenant sur la Grande île (Air France, Air Mauritius, Air Austral, Neos...), celui de Turkish Airlines a fait l'objet d'un accueil particulier. Madagascar compte près d'une quinzaine de compagnies aériennes pour le desservir. L'objectif est d'attirer davantage de visiteurs, principalement des touristes, pour booster ce secteur d'activité qui se trouvait en grande difficulté en raison du Covid-19. Le ministère des transports a évoqué d'un objectif de 500 000 touristes à travers cette large campagne de réouverture de l'espace aérienne nationale.

13/06 - Des ratifications de conventions de l'OIT en préparation. Le projet de ratification de la Convention 155 relative à la sécurité et la santé des travailleurs ainsi que la Convention 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé des travailleurs serait actuellement au niveau du gouvernement. Leur ratification pourrait intervenir cette année. Si elle se concrétise, aura des implications concrètes sur l'environnement et le cadre du travail à Madagascar. « *L'environnement juridique changera d'office car la sécurité et la santé au travail sont devenues une priorité, une catégorie de droits et principes fondamentaux au travail à l'instar de la liberté d'association* », explique Jerison Razafimanantsoa, secrétaire général du ministère de l'emploi, du travail et des lois sociales. Avant de préciser que le projet de refonte du code du travail, en cours, a déjà prévu ces changements.

26/06 - Exportation de vanille - Des licences refusées pour non-rapatriement de devises. Au départ, ils étaient un peu plus de 130 opérateurs à pouvoir exporter pour la campagne de cette année. Cependant, la liste des opérateurs, pouvant profiter du fameux sésame qu'est la licence d'exportation de vanille a été revue à la baisse pour ne contenir qu'un peu moins d'une centaine de sociétés et de particuliers. La principale raison de cette réduction est liée au fait que certains opérateurs ne se sont pas mis en conformité par rapport à l'obligation de rapatriement de devises après les ventes internationales. « *Certaines sommes qui doivent revenir à Madagascar ne reviennent pas au pays, seules 35 % des recettes des exportations de vanille sont rapatriées. Or, l'économie du pays est fortement dépendante de la vanille. Quand la vanille vacille, l'économie de Madagascar vacille. Il faut regarder de près le rapatriement de devises sur les exportations de vanille* », a lancé le chef de l'Etat. La Grande île reste leader au niveau mondial en matière d'exportation de vanille avec plus de 70 % de part de marché mais la pérennisation de la filière s'avère primordiale.

Hause des prix

06/06 - Pour la Banque mondiale, l'augmentation des prix à la pompe est une décision difficile mais doit être entreprise à l'heure où le prix du baril a augmenté de 60 % depuis la dernière fixation de prix en 2019. Les prix n'ont certes pas bougé mais ont été « *largement subventionnés* » par l'Etat, explique l'économiste principal de la Banque mondiale, Marc Stocker, auteur de la note sur les perspectives économiques de Madagascar. « *Des prix subventionnés ont des effets socialement régressifs puisque ces subventions profitent principalement au quintile supérieur de la population* », a-t-il exposé. Le non-ajustement des prix n'a fait que creuser l'écart entre les prix de référence calculés et ceux appliqués à la pompe et a conduit à l'augmentation des arriérés du gouvernement envers les pétroliers. Le rééquilibrage entre les arriérés de paiement du gouvernement et la contribution de ces pétroliers au Fonds routier a réduit la capacité de l'Etat à entretenir les routes.

28/06 - Hausse des salaires : aucun décret publié depuis l'annonce présidentielle, il y a deux mois, à l'occasion de la fête du travail et suite à des négociations entre l'Etat et le secteur privé pour faire face à l'inflation galopante, le salaire minimum d'embauche devait être porté à 250 000 Ar, mesure accompagnée de compensation par l'Etat.

► Coopération, bailleurs de fonds

01/06 - Madagascar entend renforcer sa coopération avec l'Iran. La revue des différents axes de coopération entre l'Iran et Madagascar, tels que l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, la coopération universitaire, l'octroi des bourses d'enseignants et de chercheurs, le secteur minier, l'agriculture, l'élevage notamment la pisciculture, l'insémination artificielle des bovins, ont été évoqués lors de la rencontre entre la ministre de l'enseignement supérieur Elia Béatrice Assoumacou, et une délégation iranienne.

06/06 - Visite d'une délégation de parlementaires européens dans le Sud frappé par la sécheresse, pour constater comment les communautés vulnérables et les intervenants font face à l'urgence humanitaire prolongée dans cette partie du pays. Ils ont noté que les aides ont permis d'éviter une catastrophe et d'atténuer la

faim généralisée. Beaucoup reste à faire cependant pour rétablir les moyens de subsistance dans une région particulièrement sujette à l'intensification des chocs climatiques. Cinq membres de la commission du développement du Parlement européen ont rencontré des communautés vulnérables dans les districts d'Amboasary et d'Ambovombe, épicentres d'une sécheresse de quatre ans où des conditions proches de la famine ont été déclarées en 2021. Le PAM et l'UE se sont engagés à continuer de collaborer pour renforcer la résilience des communautés vulnérables.

07/06 - La Suisse avance ses pions dans le cadre de son plan de renforcement de sa coopération avec Madagascar dans le secteur de l'or. Dans le cadre de la concrétisation des réserves nationales d'or, le ministre des mines, Olivier Herindrainy Rakotomalala, a effectué un voyage en Suisse afin d'avancer dans les préparatifs de conversion de l'or stocké auprès de la Banque centrale en or monétaire. La Suisse fait partie des pays qui possèdent la plus grande réserve d'or. Ses conseils sont donc précieux pour les autorités monétaires. La constitution depuis 2020 d'une réserve nationale d'or a pour objectif d'améliorer les recettes en devises issues des exportations sur la balance des paiements et de contribuer à la stabilisation et au renforcement de la monnaie nationale. Outre les échanges et partage d'expérience, la visite de l'ambassadeur de la Confédération Suisse a été aussi l'occasion de discuter des opportunités de collaboration entre les deux pays en termes d'investissement dans le secteur extractif. Dans ce contexte, la question de la mise à jour du cadre légal, à travers la réforme du Code minier a été également soulevée.

La Banque centrale n'ayant pas reçu de réponse de la raffinerie sud-africaine Rand Refinery pour la conversion en or monétaire de l'or qu'elle a stocké, elle s'est tournée vers les raffineries suisses. Sans délivrer leur identité, le ministre Herindrainy Rakotomalala assure que le choix qui a été fait répond à l'attente du FMI en termes de politique monétaire. La Banque centrale dispose actuellement d'une tonne d'or.

12/06 - La BAD et Madagascar ont signé des accords de financement d'un montant de 16,9 millions de dollars pour réduire la pauvreté dans le Sud. Ce financement est destiné à la mise en œuvre de la première phase du Programme de pôle intégré de croissance agricole et agro-industriel du Sud. « *Le programme est une opération d'investissement public qui vise non seulement à créer les conditions d'un relèvement de la population et d'un renforcement de la résilience, mais également à attirer les investissements publics et privés dans les filières porteuses agricoles à valeur ajoutée* », a déclaré Adam Amoumoun, représentant de la BAD. Il s'agit d'abord d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions Anosy et Androy à travers le développement d'infrastructures de production et d'accès aux marchés, la promotion de chaînes de valeur agricoles résilientes. Et ensuite de stimuler le développement de l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

15/06 - Coopération militaire - Madagascar et la France consolident leur coopération à l'occasion d'une rencontre au salon Eurosatory 2022 entre le général Richard Rakotonirina, ministre de la défense, et son homologue, Sébastien Lecornu. Une rencontre « *à l'invitation du ministre des armées de France* », a noté le général Richard Rakotonirina. « *Une des raisons de notre présence ici est pour renforcer et améliorer sur tous les plans cette coopération* », a-t-il indiqué. Le ministre a profité de ce rendez-vous international pour rencontrer des partenaires militaires de Madagascar, comme la Chine, mais également, de potentiels partenaires comme Chypre.

15/06 - La Banque mondiale et le gouvernement ont signé un projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable. Il sera financé à hauteur de 220 millions de dollars, dont la moitié de cette somme sera un don non-remboursable. 3 400 000 habitants de la capitale et des villes secondaires pourront bénéficier de ce projet, grâce aux infrastructures combinées à l'appui à la gouvernance de la Jirama.

L'accès à l'eau et à l'assainissement à Madagascar présente de profondes inégalités, des services de faible qualité. 54,4 % de la population au niveau national a accès à l'eau et 12,3 % à l'assainissement. La Grande île se situe au bas de la liste des 76 pays en développement ayant le plus faible accès à l'assainissement de base.

16/06 - La Banque mondiale prévoit d'exiger un contrat de performance de la Jirama en matière d'approvisionnement en eau potable. Marie-Chantal Uwanyiligira, responsable des opérations de la Banque pour Madagascar, n'a pas caché son insatisfaction par rapport aux services offerts par la compagnie et l'incohérence des prix pratiqués. Elle exige une véritable réforme de sa gestion, notamment financière et annonce : « *On a l'intention de demander un contrat de performance entre la Jirama et le ministère de l'eau en vue d'exiger l'amélioration des services.* » Le respect de ce contrat conditionnera le déblocage des financements annoncés par la Banque.

21/06 - Les partenaires financiers de la réhabilitation des RN 12A et 13 appellent l'Etat à assurer sa capacité d'entretien routier. Dans un communiqué conjoint publié à l'occasion du lancement des travaux de réhabilitation des tronçons de route nationale qu'ils financent, ces partenaires encouragent l'Etat à « *élaborer*

des solutions durables pour l'entretien et l'extension des routes sur financement national ». Ils invitent également les autorités à « *maintenir un système fonctionnel des stations de pesage, notamment en assurant le paiement en temps des salaires de leur personnel* » de façon à protéger les routes contre les dégradations trop rapides. Une réaction qui intervient après de multiples exemples d'investissements importants consentis par les bailleurs étrangers qui sont annihilés faute d'entretien.

Une nouvelle page d'histoire est désormais ouverte. L'enclavement fera désormais partie du passé pour les régions du Sud, souvent oubliées et associées à divers fléaux comme la famine, la sécheresse ou encore la pauvreté. On assiste donc à un changement historique. Le coup d'envoi des travaux de réhabilitation de cette fameuse RN13 a été donné. Andry Rajoelina a fait le déplacement à Ambovombe, lieu de démarrage des travaux, avant de rallier Taolagnaro pour cette occasion. La société française Colas est en charge de l'exécution des travaux dont une partie est financée par la Banque européenne d'investissement (BEI)

La RN12A reliant Vangaindrano et Tolagnaro sera entièrement goudronnée et les dix bacs fluviaux du trajet seront remplacés par des ponts.

24/06 - 158,1 millions de dollars pour la résilience alimentaire de Madagascar. A ce jour, 7,7 millions de malgaches souffrent d'une consommation alimentaire insuffisante contre 6,3 millions en mars 2022. Cette fragilité est aggravée par les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. La guerre en Ukraine a également provoqué des perturbations sur les marchés mondiaux de l'alimentation et de l'énergie, ce qui a encore fait grimper les prix déjà élevés des produits agricoles et des carburants. Le financement du Projet de résilience des systèmes alimentaires de Madagascar (PRSA), d'un montant de 158,1 millions de dollars a été signé le 22 juin 2022 entre l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale. L'objectif du projet consiste à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et à améliorer la préparation du pays à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il touchera 600 000 bénéficiaires dont 120 000 femmes des zones Analamanga, Vakinankaratra, Itasy, Atsinanana, Analanjirifo, Atsimo Atsinanana, Vato-vavy, Fitovinany, Anosy, Diana, SAVA, Boeny et Betsiboka.

24/06 - 559 000 dollars de l'OIT pour appuyer Madagascar dans le cadre du rétablissement socio-économique suite aux cyclones Ana et Batsirai. Parmi ces projets figure notamment la réhabilitation de sept établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle sur deux régions. 1.750 lycéens y sont encore privés de cours.

24/06 - Une convention de partenariat pour mettre en œuvre le projet de co-construction pour l'enseignement supérieur et la recherche issu du Fonds de solidarité pour projets innovants (FSPI) de la France a été signée par Elia Béatrice Assoumacou, ministre de l'enseignement supérieur et Christophe Bouchard, ambassadeur de France. D'un montant de 584 100 euros, ce projet de deux ans vise à contribuer à moderniser et à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche à Madagascar en agissant sur trois axes importants : l'aide à la réussite des étudiants, l'amélioration de l'adéquation des formations à l'emploi dans des secteurs porteurs et l'appui à la relève du corps enseignant et de la recherche.

--28/06 - Aires protégées et biodiversité. A ce jour, 29 aires protégées sur les 43 que compte le réseau Madagascar National Parks (MNP), couvrant 2 100 000 ha, bénéficient annuellement de financements. En 2023, 11 aires protégées supplémentaires de MNP s'ajouteront à la liste des bénéficiaires de la FAPBM (Fondation pour les aires protégées et biodiversité de Madagascar). L'Allemagne, à travers la KfW, est le premier contributeur au capital de la Fondation. Au total à ce jour, la KfW a contribué pour 85,6 millions de dollars au capital de la FAPBM. A cela s'ajoute un financement issu d'une conversion d'une dette publique allemande par laquelle le gouvernement malgache s'est engagé à verser un total de 8,5 millions d'euros à la FAPBM de 2007 à 2025.

29/06 - Convention de coopération entre Mayotte et 11 régions de Madagascar. Le 1er juin, une rencontre entre une délégation de Mayotte et de la province du Boeny avait conclu un accord pour l'importation de fourrage de la Grande île. Un nouveau pas a été franchi le 25 juin avec la signature d'une convention de coopération entre le Conseil départemental de Mayotte et 11 régions de Madagascar dont les régions Sofia, Vakinankaratra, Itasy.

Taux de change au 30/06/22 : 1 euro = 4 256 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook)

Les dessins de presse du mois :



Feu d'artifice de la fête e l'indépendance, le 26juin



Leaders politiques entrés en campagne pour la présidentielle de 2023